

La France en état de catastrophe

● Une deuxième tempête a frappé, cette fois, le Sud-Ouest ● Cinquante-cinq morts et plusieurs centaines de blessés, selon un bilan provisoire des intempéries ● Deux millions de foyers privés d'électricité ● Inondations, forêts dévastées, transports perturbés : les dégâts s'étendent ● Une nouvelle nappe de fioul s'échappe de l'« Erika »

LA TEMPÊTE qui a traversé la France d'ouest en est, dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 décembre, a fait quinze morts et un disparu. Au total, le bilan - encore provisoire - des intempéries qui se sont abattues sur la France depuis la nuit de Noël s'élève à cinquante-cinq morts, un disparu et plusieurs centaines de blessés. Les départements de la Charente et de la Charente-Maritime, où le plan Orsec a été déclenché, sont les plus touchés : onze personnes ont trouvé la mort et un marin-pêcheur est porté disparu.

EDF, qui tentait, non sans mal, de réparer les dégâts occasionnés dans le Nord, a été confronté à de nouvelles destructions de lignes à haute tension : mardi matin, 2 millions de foyers étaient privés d'électricité. Les préfets craignent désormais les inondations : à Bordeaux, la Garonne est entrée en crue et plusieurs rivières de la région ont atteint la cote d'alerte.

Sur le littoral atlantique, les vents ont ramené de nouvelles



● Récit : une nouvelle tempête dans le sud p. 6
● Deux millions de foyers sans électricité p. 6
● Les transports toujours fortement perturbés p. 6
● Dégâts : ce que couvrent les assurances p. 7

● Climat : les interrogations des scientifiques p. 7
● Marée noire : de nouvelles nappes p. 6
● Lionel Jospin et la réaction du gouvernement p. 8
● « Les connétables », par Pierre Georges p. 26

nappes de fioul provenant de l'Erika. Deux avions de reconnaissance ont constaté que du fioul s'échappait de la partie arrière de l'Erika. Mardi matin, le premier ministre, Lionel Jospin, s'est rendu sur les lieux de la marée noire. Il devait rejoindre, dans l'après-midi, La Rochelle, en Charente-Maritime. Il devait annoncer des mesures relatives au dispositif de surveillance et de sécurité face aux pollutions marines.

M. Jospin, qui a prévu de rencontrer Thierry Desmarest, PDG du groupe TotalFina, envisage de profiter de la présidence française de l'Union européenne, à partir du 1^{er} juillet 2000, pour proposer d'éventuelles modifications des réglementations européenne et internationale concernant le trafic maritime et le contrôle de la sécurité des navires. Le premier ministre devait annoncer, également, des allègements de charges pour les marins-pêcheurs en situation difficile.



STREUTERS

La bataille de Grozny

Percée russe

Des troupes russes, précédées par des miliciens tchétchènes ralliés à Moscou, ont annoncé, mardi 28 décembre, qu'elles s'étaient approchées du centre de Grozny (photo). Elles s'y heurteraient à une résistance farouche des défenseurs de la capitale tchétchène. Des combats opposaient aussi l'armée russe et les forces tchétchènes dans les montagnes du sud de la République indépendante. L'aviation russe a commencé à utiliser des bombes incendiaires pour détruire « des bases terroristes », affirme l'agence Interfax, citant le quartier général des forces russes dans le Caucase, à Mozdok. p. 4

Négociation à Kandahar

UNE DÉLÉGATION de diplomates indiens venus de New Delhi a entrepris de négocier avec les pirates de l'Airbus, bloqué sur l'aéroport afghan de Kandahar, dans l'espoir de faire libérer les quelque 160 passagers pris en otage. Les talibans, qui contrôlent l'essentiel de l'Afghanistan, avaient auparavant menacé de donner l'assaut si les pirates de l'air commençaient à tuer des passagers. Pour les talibans, cette affaire est l'occasion de démontrer que leur régime ne soutient pas le terrorisme. Le gouvernement de Kaboul reste soumis à des sanctions internationales pour avoir donné asile au militant islamiste Ossama Ben Laden, que Washington accuse d'avoir fomenté des attentats anti-américains.

Lire page 2

Pour « The Onion », journal à pleurer, la mort est l'homme du millénaire

SACRIFIANT à la tradition médiatique de saison, le magazine satirique américain The Onion vient de désigner la personnalité qui, de son point de vue, a le plus marqué le millénaire. « Comme une fois tous les mille ans, explique la rédaction, The Onion a sélectionné son homme du millénaire. » Les lauréats précédents de cette sélection un peu spéciale avaient été dans l'ordre : Jésus-Christ, « Nebuchadnezzar II » et Uruk, « l'homme des cavernes ». Pour la période allant de l'an 1000 à 1999, c'est un personnage masqué de noir et armé d'une grande faux qui a été distingué. « Même si de nombreuses personnalités ont exercé une influence considérable sur le millénaire qui s'achève, nulle n'a eu une importance aussi déterminante sur le cours des événements humains que la mort », estime gravement la rédaction.

Né en 1988 sur le campus de Madison, dans le Wisconsin, The Onion n'a été pendant des années qu'un journal de potaches, gratuit, et réalisé par une poignée de « clampins flemmards » à queue de cheval, selon leur auto-portrait. Il y a encore deux ans, on ne le trouvait que dans quelques villes universitaires du

Middle-West et du Colorado. Aujourd'hui, il fait rire dans toute l'Amérique. Les grandes chaînes de librairies assurent une partie de sa distribution. Et le Washington Post l'a inscrit dans la digne filiation du National Lampoon, le magazine satirique des années 70, qui avait été attaqué en justice par Disney pour avoir osé se moquer de Minnie (scandaleusement représentée « topless »).

Spécialisé dans le détournement d'actualité, The Onion se distingue par une ligne éditoriale « à pleurer », comme dit son rédacteur en chef, Scott Dikkers, trente-trois ans. Quelques titres : « De plus en plus d'Etats confient la gestion de l'aide sociale à McDonald's » ; « Les éducateurs de la nation lancent un cri d'alarme : les notes de suicide rédigées par les adolescents sont de plus en plus mal écrites » ; « Inquiète, une association de parents d'élèves demande la suppression de l'arsenic de la table des éléments »...

Cet été, The Onion a aussi publié une compilation par année des événements du XX^e siècle. Sobrement intitulée « Un siècle idiot », elle figure dans les meilleures ventes de la prestigieuse New York Times Books

Review depuis vingt-quatre semaines. 1961 : « L'espace tombe aux mains des communistes. Un Russe est le premier homme en orbite. Une statue de Lénine va-t-elle bientôt nous narguer depuis la Lune ? » 1941 : « Coca-Cola nommé boisson officielle de la Seconde guerre mondiale. » 1968 : « Les hippies et la NASA font la course à la Lune. » 2000 : « Un mâle blanc et riche pourrait-il être notre prochain président ? »

Dans son édition de fin d'année, The Onion donne aussi à ses lecteurs quelques recettes pour survivre à l'apocalypse du 31 décembre. « Stocker des boîtes de conserves, des sacs en papier, des vieux numéros du Reader's Digest ou tout simplement emménager chez une personne âgée. » « Décidez dès maintenant si vous voulez vous spécialiser dans le viol ou dans le pillage quand vient la fin du monde ». Enfin, conseille le magazine : « Si les désastres se produisent, c'est la colère divine : citez l'Ancien Testament. Si rien ne se produit, c'est que Dieu est plein de mansuétude. Citez le Nouveau Testament. »

Corine Lesnes



F. ROUSSEAU

Jarre devant les pyramides

C'est sur le plateau de Guizèh, en Egypte, devant les pyramides, que Jean-Michel Jarre (photo) devrait présenter, dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, Les Douze Rêves du Soleil, un spectacle qui combine vidéo, lumières et sons électroniques. Cette manifestation suscite de nombreuses polémiques dans un pays où le seuil symbolique de 2000 n'a de sens que pour 1 % de la population. p. 22

Le gendarme des télécoms



JEAN-MICHEL HUBERT

LE PRÉSIDENT de l'Autorité de régulation des télécommunications, Jean-Michel Hubert, s'en prend à France Télécom, qu'il soupçonne de faire peu de cas des règles de concurrence. Il a mis en demeure, mardi, l'opérateur historique de lui soumettre une demande d'homologation pour ses offres d'accès rapide à Internet (ADSL).

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1229 - 7,50 F



artprice.com server group le prix de l'art www.artprice.com la première "Dot Com Company" au Nouveau Marché de la Bourse de Paris introduction janvier 2000* par ADEC depuis 1987 leader mondial des résultats de ventes d'Art aux enchères

La Russie de Vladimir Poutine

LES OCCIDENTAUX s'étaient faits à l'idée que leur prochain interlocuteur au Kremlin, après l'élection présidentielle de juin 2000, serait Evguéni Primakov. Vieille connaissance du temps déjà de l'Union soviétique, il avait émargé au KGB avant de diriger un de ses succédanés ; mais il était aussi un spécialiste des relations internationales, avec une conception très réaliste des rapports au monde extérieur. Il rassurait, peut-être plus que les réformateurs de la jeune garde couvée par les Américains à la chute du communisme.

Après le scrutin du dimanche 19 décembre, il convient de s'interroger sur les intentions profondes d'un vrai « guébbiste », mélange de policier politique et d'agent secret, qui a fait sa carrière dans les pays de langue allemande avant d'être l'éminence grise du « libéral » Anatoli Sobtchack, à Leningrad, puis de Boris Eltsine au Kremlin. Bien que les revers de fortune soient fréquents dans la politique russe, Vladimir Poutine paraît bien placé pour devenir le deuxième président de la Russie postcommuniste.

Quelle Russie annonce-t-il ? La guerre en Tchétchénie, grâce à laquelle il a remporté son succès électoral, influence à juste titre le jugement, mais elle ne doit pas occulter d'autres éléments de réflexion. S'il arrive à ses fins, Vladimir Poutine sera le premier chef du

Kremlin depuis Lénine à avoir vécu en Occident et à parler une langue étrangère. Une exception discutable pourrait être faite pour Iouri Andropov, qui, ambassadeur à Budapest en 1956, comprenait le hongrois et connaissait quelques bribes d'anglais.

Le nouvel homme fort semble d'ailleurs éprouver une certaine vénération pour son ancien patron du KGB, qui mourut quelques mois après avoir accédé au pouvoir suprême (Le Monde du 22 décembre). Il faut le noter, sans en tirer de conclusions définitives.

Une des premières déclarations de Vladimir Poutine après les élections législatives a été pour annoncer que la Douma devrait ratifier le traité Start II sur la réduction des armements stratégiques. Son but n'est pas de faire plaisir aux Américains, mais d'avoir de meilleurs arguments à leur opposer au moment où ils veulent modifier unilatéralement le traité ABM qui leur interdit de déployer un système antimissile. Si le président Clinton prend la décision de construire cette défense antimissile, les Russes craignent d'être transformés en « dinosaures nucléaires », selon l'expression de l'un d'eux.

Alain Frachon et Daniel Vernet

Lire la suite page 14



ENQUÊTE Retour en Bosnie

2. « Il n'existe pas de noms innocents »

L'écrivain François Maspéro poursuit son voyage en Bosnie, quatre ans après les accords de Dayton. Autour de Mostar, il arpente les paysages d'une fausse paix où affleurent encore les haines de la guerre. Un monde où le serbo-croate, la langue hier commune, n'a désormais plus de nom partagé. p. 12

International	2	Aujourd'hui	19
France-Société	6	Météorologie	21
Carnet	11	Jeux	21
Horizons	12	Culture	22
Entreprises	15	Guide culturel	24
Tableau de bord	16	Radio-Télévision	25

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 29 DÉCEMBRE 1999

DÉTOURNEMENT Les négociations se poursuivaient, mardi 28 décembre, sur l'aéroport afghan de Kandahar, entre une délégation indienne et les pirates de l'air qui ont

détourné, vendredi, un Airbus d'Indian Airlines. Les pirates menacent de faire sauter l'appareil si New Delhi ne libère pas un islamiste pakistanais détenu en Inde. ● POUR LES TALI-

BANS, qui contrôlent 90 % de l'Afghanistan, ce détournement pourrait être l'occasion de redorer leur blason auprès de la communauté internationale, qui a imposé récemment des

sanctions en représailles contre l'asile accordé par Kaboul à Oussama Ben Laden, accusé de terrorisme par Washington. ● UN OTAGE INDIEN libéré samedi lors d'une escale à Dubaï

a raconté avoir été poignardé au cou par l'un des pirates de l'air, lesquels avaient auparavant bâillonné et ligoté les passagers « les plus susceptibles de leur résister ».

Le calvaire des cent soixante otages de l'Airbus d'Indian Airlines

Une délégation de diplomates de New Delhi poursuivait, mardi 28 décembre à Kandahar, des négociations avec les pirates de l'air pour tenter de trouver une issue au détournement. Les talibans afghans avaient menacé de donner l'assaut si les terroristes exécutaient des passagers

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

Les quelque 160 passagers et membres d'équipage de l'avion d'Indian Airlines détourné vendredi 24 décembre alors qu'il assurait la liaison Katmandou-New Delhi, ont passé leur quatrième nuit dans l'appareil, avec toutefois l'espoir de voir la fin de leur calvaire, depuis l'ouverture, lundi soir, de négociations directes entre l'Inde et les pirates de l'air. Arrivés en fin d'après-midi à Kandahar à la tête d'une mission de 52 personnes, les sept négociateurs indiens ont déjà tenu deux séries de négociations avec les preneurs d'otages. Les conversations se déroulent principalement par la radio de la tour de contrôle de l'aéroport de Kandahar, où l'avion est immobilisé depuis samedi matin. Selon un haut responsable indien à New Delhi, un face-à-face avec un des pirates a eu lieu. Le coordonnateur de l'ONU pour les affaires humanitaires, Eric de Mul, qui se trouve depuis dimanche matin à Kandahar, est aussi présent à l'aéroport.

Selon un porte-parole des talibans, les pirates de l'air ont d'abord clarifié leurs exigences aux négociateurs indiens. C'est ce que voulait New Delhi, Jaswant Singh, ministre indien des affaires étrangères, ayant indiqué que l'Inde n'avait reçu la demande de libération du maulana Masood Azhar, citoyen pakistanais et ancien secrétaire général du Hara-

Les « failles » de l'aéroport de Katmandou

Premier accusé dans l'affaire du détournement de l'Airbus, qui avait initialement décollé de Katmandou, le gouvernement népalais a suspendu tous les officiels en poste au moment du décollage de l'avion d'Indian Airlines et ouvert une enquête pour savoir comment les pirates de l'air avaient pu franchir les barrières de sécurité sans être détectés. Selon des témoins, l'aéroport de Katmandou, qui est en travaux, présente de nombreuses failles de sécurité et l'accès aux pistes n'est pas très surveillé. Un officier de l'aéroport a toutefois accusé la police de contrôler davantage les trafiquants de devises que les personnes en possession d'armes, certains policiers passant souvent des « accords » avec les premiers. Indian Airlines a pour sa part suspendu tous ses vols sur le Népal, qui n'est plus desservi à partir de Delhi que par la compagnie Royal Nepal Airlines.

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

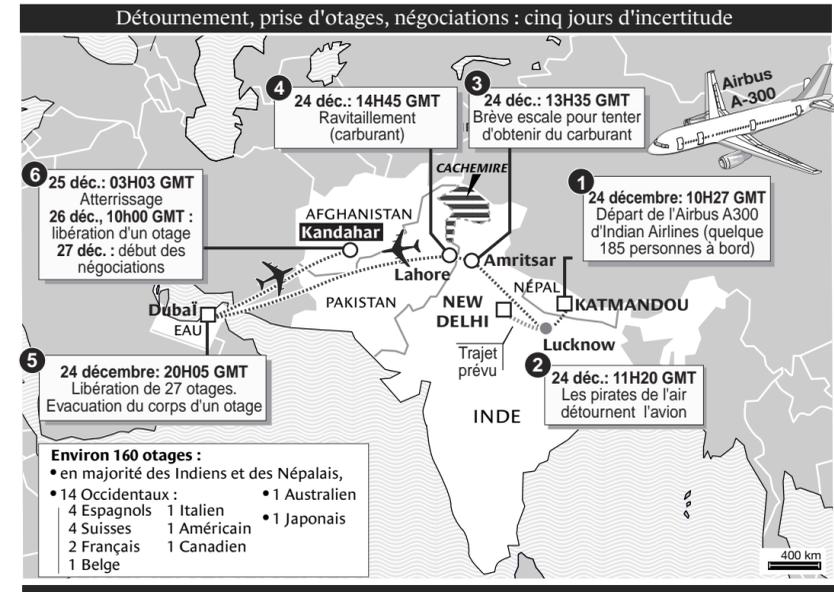
Isolés par la communauté internationale, sanctionnés par les Nations unies, les talibans, qui contrôlent 90 % de l'Afghanistan, sont aujourd'hui loués par l'Inde

ANALYSE

Les talibans espèrent démontrer qu'ils ne cautionnent pas les terroristes

qui, hier encore, les accusait de tous les maux, et en particulier d'être impliqués dans la montée du militantisme au Cachemire. On ne cache pas, à New Delhi, que c'est après avoir été convaincu que les talibans travailleraient en faveur de l'Inde et non des pirates de l'air qu'une délégation de négociateurs a enfin été envoyée à Kandahar.

Depuis la première demande de pirates de l'air, vendredi soir, de voir l'avion se diriger sur l'Afgha-



kat-ul-Mujahedeen, mouvement de lutte armée au Cachemire indien, que de deuxième ou de troisième main. Un négociateur indien qui a remis l'anonymat a affirmé ce mardi que les négociations « prendront du temps ». « Cela ne finira pas de sitôt » a-t-il précisé. Ce sentiment est corroboré par des sources de sécurité à New Delhi.

La situation se détériore toutefois à l'intérieur de l'avion où, selon un porte-parole taliban, Rehmatulla Aga, « la situation des passagers empire. Ils sont fatigués et tendus et les pirates deviennent agités ». Les moteurs de l'avion, qui permettaient d'assurer un minimum de chauffage et le renouvellement de l'air, se sont arrêtés ce mardi matin, sans explication. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a fait parvenir des médicaments à l'intérieur de l'appareil, où se trouve un médecin passager, mais on peut imaginer l'état de femmes et d'hommes assis sur leur fauteuil depuis plus de 80 heures, la tête baissée et les yeux bandés pour les hommes. Une équipe médicale indienne est arrivée avec les négociateurs tout comme des techniciens qui auraient entrepris de réparer la fuite d'huile constatée par le pilote sur l'appareil.

L'INTÉRÊT DE LA NATION

L'état d'agitation des pirates pourrait compliquer les négociations, le gouvernement indien, qui a mis trois jours avant d'accepter d'envoyer une délégation pour négocier, n'entendant pas précipiter les choses. A New Delhi, où les protestations des fa-

milles contre les tergiversations du gouvernement ont provoqué lundi des échauffourées avec la police anti-émeutes, les sentiments sur la conduite à tenir sont partagés. Des voix s'élèvent pour demander au gouvernement de ne pas céder aux pirates, sous peine de remettre en cause la politique de fermeté appliquée au Cachemire.

L'arrestation, en 1994, de Masood Azhar, venu au Cachemire pour réorganiser l'action du Harakat-ul-Mujahedeen, avait été considérée comme un grand succès des forces de sécurité, et celles-ci ne veulent pas voir leur travail remis en cause. Au sein du gouvernement, la fermeté semble

Quatre morts dans un attentat au Cachemire

Le Harakat-ul-Mujahedeen a revendiqué, lundi 27 décembre, une nouvelle et audacieuse attaque contre l'état-major du Groupe spécial d'opérations de la police à Srinagar, capitale du Cachemire indien. Trois policiers et un assaillant ont été tués et treize autres personnes, dont deux civils, ont été blessées. Trois militants armés ont réussi à pénétrer dans ce lieu théoriquement hautement protégé et ont lancé des grenades peu avant l'heure de la rupture du jeûne, pendant le mois du ramadan. Les opérations contre des cibles militaires ou policières se multiplient au Cachemire depuis la fin de la guerre indo-pakistanaise, cet été.

Les pirates de l'air qui ont détourné l'avion d'Indian Airlines exigent la libération de l'ex-secrétaire général du Harakat-ul-Mujahedeen, Masood Azhar, mais le groupe a officiellement nié toute participation à l'opération, qui a été condamnée par tous les groupes de guérilla armée au Cachemire.

Bâillonnés, pieds et poings liés, dans l'allée centrale de l'avion...

LES PASSAGERS du vol IC 814 reliant Katmandou à New Delhi s'apprétaient à déjeuner, vendredi 24 décembre, quand un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture, de tirer les rideaux des hublots, de baisser la tête et de ne plus bouger. La presse indienne a publié, lundi, quelques témoignages de plusieurs des vingt-sept prisonniers – pour la plupart des femmes et des enfants – libérés, samedi, aux Emirats arabes unis, au deuxième jour de la prise d'otages. Un homme a été relâché, dimanche, pour des raisons de santé. « En fait, je ne savais pas sur quel aéroport nous nous trouvions, et les pirates de l'air avaient déjà exposé leurs revendications », raconte par exemple Satnam Singh dans les colonnes du quotidien *Asian News International*. Libéré samedi, Singh se remet de blessures à l'arme blanche dans un établissement hospitalier du sud de New Delhi. Il raconte que les pirates avaient sélectionné un

groupe d'hommes, qu'ils ont bâillonnés et dont ils ont lié les pieds et les poings avant de les coucher dans l'allée centrale de l'appareil.

« Ils nous ont probablement choisis parce que nous étions les plus susceptibles de leur résister », déclare-t-il à un autre journal, *l'Hindustan Times*. « Quand leurs revendications ont été rejetées, ils ont alors menacé de nous tuer. » Singh estime qu'il n'a eu la vie sauve que parce qu'il s'est évanoui après avoir été frappé de plusieurs coups de couteau au cou.

UN TON RASSURANT À L'ÉGARD DES ENFANTS

Rupen Katyal, qui revenait de sa lune de miel, n'a pas eu cette chance. Il a, lui, été poignardé à mort. Son cadavre a été évacué de l'avion, samedi, en même temps que les vingt-sept passagers ; sa veuve a été contrainte de rester à bord de l'appareil. A l'arrière de l'A-300, où sont massés la majorité des passa-

gers, les mères tentaient de calmer leurs enfants.

Gita Baisla, qui voyageait avec ses trois enfants en bas âge, explique dans le journal *Statesman* que les pirates de l'air ont adopté un ton rassurant à l'égard des enfants. « Quand Gudiya a commencé à pleurer, [l'un d'entre eux] a passé sa main dans ses cheveux, lui a apporté des caramels et a ordonné aux hôtes de servir des jus de fruits à tous les enfants », ajoute-t-elle.

L'Airbus A-300 de la compagnie Indian Airlines est stationné sur l'aéroport de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, depuis dimanche, avec à son bord 155 personnes et cinq pirates de l'air. Une délégation composée de responsables et de médecins est arrivée lundi en fin de journée de New Delhi pour tenter de négocier la libération des otages qui, mardi, se trouvaient dans une situation de plus en plus précaire. – (AFP, Reuters.)

nistan, les autorités talibanes ont fait preuve de prudence et accepté que l'avion se pose, samedi matin, à Kandahar à la suite de la demande expresse de New Delhi, qui invoquait alors la fatigue du pilote. Depuis lors, les talibans ont satisfait aux demandes indiennes d'aide humanitaire et, selon le ministre indien des affaires étrangères, Jaswant Singh, ont coopéré sans problèmes avec New Delhi, qui jusqu'alors apportait son soutien à l'opposition afghane du commandant Ahmad Shah Massoud, le dernier à résister encore au régime de Kaboul.

Lundi, alors que les pirates de l'air menaçaient de commencer à exécuter les otages, le ministre taliban des affaires étrangères, le maulana Wakil Ahmad Mutawakil, a été plus loin en affirmant : « Après que les pirates eurent annoncé à la tour de contrôle qu'ils avaient lié les mains et les pieds de deux otages et qu'ils les tueraient et jetteraient leurs corps de l'avion, nous avons clairement indiqué que nos commandos prendraient d'assaut l'avion s'il y

avait une quelconque violence ou que des bruits bizarres étaient entendus. » Des commandos talibans ont déjà pris position autour de l'avion, a-t-il ajouté.

Surpris, de toute évidence, par une opération dans laquelle ils ont été impliqués malgré eux, les talibans essayent d'en tirer le meilleur parti et de démontrer ainsi à la communauté internationale qu'ils ne sont pas des suppôts du terrorisme, comme l'affirment les Etats-Unis, Washington exigeant qu'ils livrent l'islamiste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden. Cette affaire pourrait ainsi les aider à démontrer qu'avec le dialogue, et non la force, on peut arriver à trouver une solution à tous les problèmes. Ce qui correspond à leur « ligne de conduite » dans le cas de l'affaire Ben Laden.

En refusant d'engager des négociations avec les pirates mais en exigeant que l'Inde le fasse, sous peine de forcer l'avion à redécoller, les talibans ont d'une certaine façon déjà marqué un point. Ce détournement intervient, en tous cas,

à un moment où les talibans cherchaient à modifier leur image et où le nouveau ministre des affaires étrangères, Mutawakil, entendait améliorer au maximum les relations avec les représentants à Kaboul d'une communauté internationale qui les sanctionne par ailleurs en raison de l'asile accordé à Ben Laden.

LE DROIT DES FEMMES

Dans un de ces premiers gestes après sa prise de fonction, en novembre, et une semaine après l'imposition des sanctions limitées de l'ONU, le ministre avait reçu dans la capitale afghane la communauté expatriée, pour à la fois la remercier de son aide et lui promettre une coopération plus active dans la solution de ses problèmes. Les responsables des organisations humanitaires travaillant en Afghanistan admettent que leurs relations avec le régime sont pour l'instant plutôt bonnes et, comme nous le disait récemment l'un d'entre eux à Kaboul, « les talibans semblent plus sensibles à nos préoccupations ». Parmi

celles-ci, le droit des femmes a fait des progrès : celles-ci sont désormais beaucoup plus nombreuses à travailler, alors que des écoles de filles ont été ouvertes.

Il est encore trop tôt pour dire si cette affaire permettra aux talibans de rompre leur isolement, d'autant qu'ils ne forment pas un mouvement uni. Il semble cependant clair que l'attitude présente des talibans a été discutée au plus haut niveau et si le détournement devait se résoudre d'une façon positive, il pourrait être l'occasion de renforcer les modérés. Cela ne veut pas forcément dire que l'attitude des talibans, tant sur le cas Ben Laden que dans le conflit qui les oppose au commandant Massoud, va changer.

Dans le premier cas, leur attitude est claire. « Ben Laden est en Afghanistan. Nous avons une solution pour résoudre ce problème mais les Américains la refusent », nous affirmait récemment M. Mutawakil. « Si les Etats-Unis veulent réellement s'entendre avec nous, nous sommes prêts à discuter sans conditions. Mais

s'ils s'en tiennent à nous demander de leur livrer cet homme, alors nous ne sommes pas prêts », ajoutait-il. Sur ce point, le régime se sait globalement soutenu par la population, qui n'a certes pas de sympathie particulière pour Ben Laden mais qui n'est pas prête à accepter une solution contraire à ses coutumes et traditions sur la protection d'un hôte. En ce qui concerne l'opposition armée dirigée par Ahmad Shah Massoud, les négociations politiques pour l'instant au point mort buttent sur le fait que ce dernier n'accepte pas le pouvoir du mollah Omar, chef suprême des talibans et que, pour ces derniers, aucune remise en cause du « commandeur des croyants » n'est acceptable.

En attendant, face à une crise de dimension internationale, qu'ils sont peu préparés à affronter, les talibans semblent vouloir démontrer qu'ils sont des interlocuteurs valables et qu'ils ne cautionnent pas des méthodes terroristes.

Fr. C.

Le nouvel homme fort de la Côte d'Ivoire met à contribution les partis politiques

Le général Gueï annonce que quatre ministères du futur gouvernement seront réservés aux militaires

Le général Robert Gueï, nouvel homme fort de la Côte d'Ivoire, et les membres du Comité national de salut public (CNSP) ont rencontré les

représentants des partis politiques et leur ont demandé, lundi 27 décembre, de désigner les hommes susceptibles d'entrer dans un prochain

gouvernement. Le président déchu sera jugé s'il s'avère qu'il a commis des actes contraires à l'intérêt national (lire aussi notre éditorial page 14).

ABIDJAN

« Envoyez-moi des hommes convaincus, décidés, qui aiment la Côte d'Ivoire. Pas des trouble-fête. » Toujours sanglé dans son uniforme de parachutiste, le nouvel homme fort ivoirien, le général Robert Gueï, a débuté, lundi 27 décembre, sa première semaine en tant que chef d'Etat par une rencontre avec tous les partis politiques. Il leur a donné quarante-huit heures pour lui proposer une liste de personnalités capables d'entrer dans le premier gouvernement de l'après-Bédié, qui sera formé la semaine prochaine.

« Je garde la défense », leur a-t-il annoncé dans la foulée. Il a également précisé que trois autres portefeuilles (intérieur, sécurité et affaires étrangères) resteraient dans les mains des militaires. Cette disposition n'est pas à discuter ; pas plus d'ailleurs qu'aucune des décisions du Conseil national de salut public (CNSP), l'organe militaire composé de dix membres qui dirige le pays depuis le vendredi 24 décembre.

Le général Gueï et son numéro

L'OUA condamne le coup d'Etat

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a condamné « fermement », lundi 27 décembre, à Addis-Abeba (Ethiopie) le coup d'Etat en Côte d'Ivoire. « L'organe de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits demande aussi le retour rapide à l'ordre constitutionnel », affirme un communiqué. Ce renversement d'un gouvernement élu constitue « un sérieux et inacceptable pas en arrière dans la marche de l'Afrique vers une plus grande démocratisation et un plus grand respect de l'Etat de droit », rapporte le communiqué.

L'Organisation a rappelé la décision adoptée lors du dernier sommet des chefs d'Etat africains à Alger (juillet 1999) de rejeter les coups d'Etat en Afrique. Cette décision stipule, entre autres, que « les Etats membres dont les gouvernements sont venus au pouvoir par des moyens anticonstitutionnels après le sommet de Harare (1997) doivent rétablir la légalité constitutionnelle avant le prochain sommet ». - (AFP.)

deux, le général Lassana Palenfo, multiplient les rencontres : partis politiques, directeurs de cabinet et directeurs financiers, lundi ; corps diplomatique, préfets et étudiants puis chefs traditionnels et religieux ensuite. Le programme est déjà bouclé jusqu'à la fin de la semaine. Les tâches ont été réparties entre les deux hommes.

Au général Gueï sont dévolues les affaires socio-politiques ; au général Palenfo appartiennent les dossiers des fonctionnaires et des financiers. Manches de treillis retroussées, les deux hommes ont le même ton ferme et affichent la même détermination pour expliquer les nouvelles directives. Plus concis que le général Gueï, le général Palenfo achève de donner ses instructions, parfois en moins de dix minutes, par un « Pas de débat ! », sans appel. Hommes politiques et agents de l'Etat sont ainsi sommés d'obéir sans broncher comme les hommes de troupe.

Répondant aux premiers désordres par un retour à la normale dès lundi matin, les fonctionnaires étaient tous à leurs bureaux à l'heure. Ils ont été nombreux à recevoir la visite du général Palenfo, qui s'est donné pour première mission de faire les comptes. Des audits ont été lancés dans toutes les administrations financières et les ministères afin de savoir ce qu'il reste exactement en caisse et, éventuellement, de pouvoir demander des comptes aux anciens gestionnaires. Une des premières mesures économiques du CNSP a été, lundi, d'interdire les transferts de fonds à l'étranger pour éviter toute fuite de capitaux.

AU BORD DE LA BANQUEROUTE

Le pays qu'Henri Konan Bédié a laissé est quasiment au bord de la banqueroute. Les militaires le savent bien et cherchent à récupérer un peu d'argent partout où il peut se trouver. C'est ainsi qu'ils ont convoqué le directeur général de la Loterie nationale, l'une des sociétés les plus riches de l'Etat, qui dispose en permanence de liquidités. Pour le moment, aucun bailleur de fonds n'a annoncé la suspension des aides, comme cela se fait habituellement lors d'un coup d'Etat.

Le ministre français des affaires étrangères chargé de la coopération, Charles Josselin, a indiqué qu'il allait d'abord s'employer à « établir le dialogue avec les nouvelles autorités ». Il a aussi suggéré que, si celles-ci donnaient un calendrier pour un retour rapide à la démocra-

tie et à l'Etat de droit, la France ne couperait pas les vivres. De toute façon, coup d'Etat ou pas, la Côte d'Ivoire est déjà privée de presque tous ses appuis extérieurs depuis près d'un an. La bagagerie, la corruption, la gestion népotiste du président Bédié ont irrité les bailleurs de fonds, au premier rang desquels la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). La Côte d'Ivoire devait entamer de nouvelles discussions avec ces deux institutions en mars. Il n'est pas exclu que ces rendez-vous soient tenus. La moralisation de la vie publique promise par les militaires, si elle est effective, ne sera pas pour leur déplaire.

« Nous ne voulons pas que les bailleurs de fonds deviennent de plus en plus méfiants », explique le général Gueï aux responsables politiques. Il fustige dans le même temps les « pilleurs et les rongeurs des fonds de l'Etat ». Il a annoncé qu'à l'issue des audits, il demanderait le rapatriement des sommes détournées. L'heure des comptes a sonné. Le grand déballage ne devrait pas tarder. Ce n'est pas un hasard si, parmi

les rares ministres et hauts cadres qui manquent à l'appel, figure le ministre des finances, Niamien N'Goran, dont on ignore le sort. « Celui-là, tu le pends par les pieds, tu le secoues et les millions tombent de ses poches », commente un conseiller français qui travaillait à la présidence.

Certains hommes politiques et militaires ainsi qu'un grand nombre d'Ivoiriens, pas mécontents d'être débarrassés du président Bédié, regrettent qu'il ne soit plus dans le pays pour répondre de ses actes. Dans un discours à double détente prononcé lundi, le général Gueï a demandé à l'ancien président de revenir, en sa qualité de président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), pour participer à l'élaboration du futur gouvernement. « Il ne risque rien. Je m'engage à le protéger personnellement », a précisé le nouveau chef d'Etat ivoirien. Il a cependant ajouté, quelques minutes plus tard, que le président Bédié serait jugé s'il est avéré qu'il a commis des actes contre l'intérêt national.

Fabienne Pompey

Sida : Paris veut aider les malades du tiers-monde

Le docteur Jean-Elie Malkin a été nommé coordonnateur médical du Fonds de solidarité thérapeutique international (FSTI)

CHARLES JOSSELIN, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, et Dominique Gillet, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, ont annoncé, lundi 27 décembre, la nomination du docteur Jean-Elie Malkin au poste de coordonnateur médical du Fonds de solidarité thérapeutique international (FSTI). La création de ce poste et la nomination de ce médecin âgé de quarante-huit ans, spécialiste en maladies infectieuses et tropicales, ancien responsable, de 1987 à 1998, du groupe sida à Médecins du monde, visent à donner une nouvelle dynamique et à amplifier l'action du FSTI, initiative française lancée conjointement, il y a deux ans à Abidjan, par Jacques Chirac et Bernard Kouchner dans le cadre de la X^e Conférence internationale sur le sida en Afrique.

Le président de la République française avait alors qualifié de « choquant, inacceptable et contraire à la morale et à la plus élémentaire solidarité » le fait « d'assister, avec le sida, à l'instauration d'une épidémie à deux vi-

tes ». M. Chirac faisait alors référence à l'impossibilité, pour la quasi-totalité des malades infectés vivant dans les pays du tiers-monde (soit plus de 30 millions de personnes), d'avoir accès aux associations de médicaments actifs contre le VIH.

Si le principe de l'existence et du développement du FSTI n'est pas officiellement abandonné, la France apparaît aujourd'hui toujours isolée à l'échelon international. Le principal projet qui, sur le terrain africain, a pu trouver un début de concrétisation a été lancé en Côte d'Ivoire : il vise à développer la prise en charge de 20 000 femmes enceintes vivant à Abidjan (Le Monde du 5 mai).

La nomination par le gouvernement d'un coordonnateur médical fait suite au souhait plusieurs fois exprimé ces derniers temps par Jacques Chirac de voir se mettre en place une véritable dynamique de solidarité vis-à-vis des malades du sida vivant dans les pays du tiers-monde.

Jean-Yves Nau

Le président déchu, Henri Konan Bédié, cherche des soutiens dans la région

ABIDJAN

A Lomé, où il a été évacué, dimanche 26 décembre, par les militaires français, Henri-Konan Bédié ne décolère pas. Il refuse tout contact avec la presse, mais multiplie les appels à l'aide. Lundi, il s'est rendu au Nigeria, où il a rencontré le président Olusegun Obasanjo. « Je suis le seul leader de la Côte d'Ivoire en tant que président démocratiquement élu », continue de marteler M. Bédié, qui ne semble pas disposé à prendre acte de sa destitution.

A l'issue de son entretien avec M. Obasanjo, il annonçait, dans un communiqué, entreprendre une tournée auprès des chefs d'Etat de la région pour « tenter de trouver une solution à la situation ». Le choix de sa première destination n'est pas un hasard. Le Nigeria, même s'il n'a pas entretenu, ces dernières années, d'excellentes relations avec la Côte d'Ivoire, dirige une structure qui fait rêver M. Bédié : la Force ouest-africaine d'interposition, l'Ecomog.

Imaginant un scénario « à la sierra-léonaise », où le président élu, Ahmad Tejan Kabbah, démis par l'armée, a été rétabli dans ses fonctions grâce à l'Ecomog, M. Bédié tente ce qu'il croit être sa dernière chance : une intervention militaire extérieure. Son prochain déplacement devrait le mener à Bamako, chez le président malien Alpha Ou-

mar Konaré, qui a récemment pris la tête de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedao), organisation de tutelle de l'Ecomog.

Ces gesticulations ont peu de chances de trouver un écho. La plupart des dirigeants de la Cedao, qui n'avaient pour le président Bédié que peu de considération, ne sont pas prêts à risquer un bain de sang au nom du rétablissement d'un président élu. La stabilité de la Côte d'Ivoire, locomotive de la sous-région, menacée depuis des mois par l'incurie économique et la dérive autoritaire du régime de M. Bédié, compte à leur yeux beaucoup plus que le sort de l'ex-président.

UNE ÈRE RÉVOLUE

A Abidjan, les dernières déclarations de M. Bédié irritent les nouvelles autorités mais ne surprennent pas son ancienne opposition, qui l'a toujours trouvé borné et arrogant, et amusent les populations pour lesquelles l'ère de l'ancien président est bel et bien révolue. Les Ivoiriens fêtent, avec quelques jours de retard, le « Noël de la deuxième République », comme titrait un quotidien lundi, estimant que « la Côte d'Ivoire du troisième millénaire ne peut plus être gouvernée avec des idées des années 50 ».

F. P.

BOUCHERON
PARIS
JOAILLER DEPUIS 1858

Les Russes larguent des bombes incendiaires sur le sud de la Tchétchénie

Moscou affirme que ses troupes, précédées par les milices tchétchènes prorusse, ont pris un nouveau quartier dans l'ouest de Grozny et se rapprochent du centre de la capitale sur plusieurs fronts. Moscou reconnaît rencontrer « une résistance acharnée » des combattants indépendantistes

Le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, a affirmé, mardi 28 décembre, que les forces fédérales avaient effectué une percée dans leur assaut lancé samedi contre la

capitale tchétchène, Grozny. Le ministre a indiqué que les combattants tchétchènes assiégés dans la ville arrivaient à court de munitions. Igor Sergueïev a précisé que les troupes

fédérales se rapprochaient du centre de Grozny sur plusieurs fronts. L'assaut des forces russes se heurte à une très forte résistance des combattants indépendantistes

tchétchènes. Dans le sud du pays, l'aviation russe a commencé à utiliser des bombes incendiaires pour détruire « des bases terroristes », rapportait, lundi, l'agence Interfax,

citant une source militaire russe. L'armée russe affirme avoir détruit le quartier général du président tchétchène Aslan Maskhadov, situé dans les montagnes du sud.

« L'ASSAUT FINAL » des troupes russes sur Grozny est entré mardi 28 décembre dans son quatrième jour. L'armée fédérale, qui bombarde la capitale sans répit, se heurte à une vive résistance des combattants tchétchènes. Dans le sud de la République, l'aviation russe a commencé à utiliser des bombes incendiaires pour détruire « des bases terroristes », rapporte l'agence russe Interfax citant une source au quar-

tier général des forces russes dans le Caucase, à Mozdok. Mardi, les forces fédérales ont affirmé avoir détruit le quartier général du président tchétchène, Aslan Maskhadov, dans les montagnes du sud, selon les agences russes citant des sources militaires.

Selon Interfax, des bombes de 250 et 500 kilos dégageant un épais nuage de gaz inflammable, sont larguées sur « des régions peu peuplées

du sud de la Tchétchénie », dans les zones montagneuses. Selon l'expert russe des questions militaires Pavel Felgenhauer, la Russie viole les conventions internationales en utilisant ces bombes sur des zones où vivent des civils. Un protocole international sur l'utilisation d'engins incendiaires signé en 1980 dans le cadre de la Convention de Genève, interdit l'usage de telles bombes à proximité de zones habitées par des civils ou sur des forêts.

TRANCHÉES AUTOUR DE GROZNY

Mais l'essentiel des combats se concentre sur Grozny, prise d'assaut pas les forces russes depuis samedi. Les forces russes, aidées de la police tchétchène prorusse commandée par Bislan Gantamirov, « ont retourné la situation en leur faveur », a indiqué, mardi, le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, cité par Interfax. Les 2 000 combattants tchétchènes toujours retranchés dans Grozny sont désormais à cours de munitions, a-t-il ajouté.

Mardi matin, Bislan Gantamirov a assuré que ses hommes s'étaient rendus maîtres de Staropromyslov-



skaïa, un quartier ouest de Grozny. Le président tchétchène, Aslan Maskhadov, a appelé lundi les combattants à défendre leur capitale

assiégée « jusqu'au bout ». Les combats les plus violents ont lieu dans le sud de la capitale féroce ment défendu par des combattants tché-

tchènes qui estiment que la forêt qui s'y trouve leur laisse une chance de quitter la ville.

Les forces russes, qui ont pris position à la périphérie de Grozny, ont commencé à creuser des tranchées, se préparant apparemment à un siège plus long que prévu. Des unités de reconnaissance progressent méthodiquement vers le centre, désactivant les mines installées par la résistance dans les rues.

Le ministre russe n'a pas cité les quartiers de la capitale tchétchène déjà tombés entre les mains des forces fédérales, mais il a assuré que les troupes russes, qui « rencontrent une résistance acharnée », continuent d'avancer vers le centre par tous les côtés. « L'opération se déroule selon le plan, sans hâte », a précisé le M. Sergueïev. « L'essentiel est de limiter au maximum les pertes parmi nos hommes et d'éviter les morts dans la population civile », selon le ministre. Depuis le début de la guerre, le 1^{er} août, les troupes russes ne reconnaissent avoir perdu que 465 hommes et eu 1 310 blessés. Elles affirment avoir tué 7 000 combattants tchétchènes. (AFP/Reuters.)

Le sort des civils évoqué en Ingouchie

Le ministre russe des situations d'urgence, Sergueï Choïgou, aurait rencontré, dimanche 26 décembre, en Ingouchie (Caucase russe), un représentant du président tchétchène, Aslan Maskhadov, selon des informations du journal *Izvestia* publiées mardi 28 décembre. Le président ingouche, Rouslan Aouchev, aurait servi de médiateur à cette rencontre entre M. Choïgou et Khoj-Ahmed Iarikhonov, un des responsables des accords de Khassaviourt qui ont mis fin au précédent conflit russo-tchétchène en 1996, selon la même source.

Les discussions auraient toutefois exclusivement porté sur l'évacuation des civils de la capitale tchétchène. M. Choïgou a toujours assuré qu'il ne mènerait aucune négociation politique avec le président Maskhadov ou d'autres représentants de la petite République indépendantiste, son rôle se limitant à discuter de questions humanitaires. Entre 15 000 et 50 000 civils se trouveraient encore à Grozny, selon des chiffres impossibles à vérifier. - (AFP)

Bislan Gantamirov, le leader « mafieux » des milices tchétchènes prorusse

MOSCOU
Correspondance
Il y a deux mois, Bislan Gantamirov, l'ex-maire prorusse de Grozny, purgeait une peine de prison à Mos-

PORTRAIT

Maire de Grozny en 1995, ce repris de justice est aujourd'hui l'homme de Moscou

cou, condamné à six ans de réclusion pour avoir détourné, en 1995, plusieurs millions de dollars, destinés à la reconstruction de sa ville. Précipitamment amnistié par Boris Eltsine début novembre, puis libéré,

ce Tchétchène de quarante et un ans est désormais l'homme sur lequel l'armée fédérale dit vouloir s'appuyer pour « nettoyer » la Tchétchénie de ses « bandits terroristes ».

A la tête d'une milice, forte d'un millier de combattants volontaires, M. Gantamirov participe aujourd'hui en héros à l'« assaut », lancé sur la capitale tchétchène. Il y a quelques semaines, ses troupes spéciales d'intervention, alors fraîchement armées par Moscou, avaient aidé les troupes fédérales à « libérer » Orouso Martan, la troisième ville du pays.

Bislan Gantamirov a ainsi rejoint le cercle des « bons Tchétchènes », mis sur orbite par le gouvernement russe pour donner un semblant de

légitimité à la sanglante « opération antiterroriste ». Quand, début novembre, Bislan Gantamirov fut, à la hâte, sorti de sa geôle moscovite, seuls les enquêteurs qui avaient instruit son dossier, émirent quelques protestations. Pour le reste, tous, le premier ministre Vladimir Poutine en tête, comprirent l'avantage qu'il y avait à utiliser le service d'un repris de justice. « Gantamirov n'est pas la meilleure option. Il a tout de même fait de la prison pour vol de fonds publics », confiait, il y a peu, Moukharbek Aouchev, un député ingouche de la Douma d'Etat (la Chambre basse du Parlement). « Mais c'est l'homme dont les dirigeants russes ont besoin. Il est prêt à aller n'importe où et faire tout ce qu'on lui demande », ajoutait le député.

Début 1995, cet ancien policier, issu d'un des clans les plus influents de Tchétchénie, fut nommé maire de Grozny par les Russes qui occupaient alors la ville. Un poste dont il avait été chassé en 1993 par le président indépendantiste tchétchène

Djokhar Doudaïev. Mais en décembre 1995, sur fond de lutte de pouvoir entre les différentes « marionnettes » de Moscou, il fut finalement arrêté et inculpé par le parquet russe.

Nikolaï Volkov, le magistrat qui supervisa l'instruction, n'a aucun doute sur la culpabilité de l'ancien maire de Grozny. « En 1995-1996, environ 200 milliards de roubles (40 millions de dollars au cours de l'époque), destinés à la reconstruction de la capitale tchétchène ont été dérobés », expliquait récemment M. Volkov. « Nous avons retrouvé la trace de 30 milliards de roubles sur des comptes suisses. Cet argent était arrivé de Tchétchénie, via plusieurs sociétés commerciales dirigées par Gantamirov (...). Des banquiers suisses nous ont dit que Gantamirov avait ensuite transféré l'argent sur le compte de plusieurs banques offshore. Nous n'avons pas pu le récupérer. Le destin des 170 milliards restant nous est totalement inconnu », ajoutait-il.

De statut de simple mafieux, M. Gantamirov s'est aujourd'hui hissé au rang d'« ami » des généraux russes. Un mois après sa libération, Vladimir Chamanov, le commandant du front-ouest, lui remettait, en grande pompe, les premières armes destinées à équiper ses bataillons, vantant son « courage » et son « patriotisme ».

AMBITIONS DE POUVOIR

Grisé par ses succès, l'ancien prisonnier - dont la tête vient d'être mise à prix (100 000 dollars) par les chefs de guerre tchétchènes, Khat-tab et Bassaev - n'exclut pas, désormais, d'être un jour élu président de la « Tchétchénie libérée », « dans deux ou trois ans, le temps que l'ordre constitutionnel soit rétabli », confiait-il au quotidien *Sevodnia*.

Ces ambitions dévorantes n'ont pas manqué de raviver les querelles au sein du cercle étroit des Tchétchènes moscovites anti-indépendantistes. Malik Sadoullaïev qui fut, début octobre, le premier favori de

Moscou, installé aux commandes d'un gouvernement fantoche, multiplie ainsi les piques adressées à son concurrent. *Businessman* à réputation moins entachée, il déclarait récemment que « la prise de Grozny durerait quelques mois ». Le même jour, les partisans de M. Gantamirov annonçaient que le drapeau russe flotterait sur la ville le 31 décembre.

Depuis quelque temps, M. Sadoullaïev semble ainsi se démarquer des positions aveuglément prorusse de certains de ses compatriotes. Originaire d'Alkhan Iourt, c'est lui qui, la semaine dernière, lança un pavé dans la mare, confirmant qu'une quarantaine de civils avaient bien été massacrés par des soldats russes, ivres, dans son village natal. Jusqu'ici, le millionnaire tchétchène avait pourtant préféré garder le silence sur toutes les autres atrocités commises par l'armée russe.

Agathe Duparc

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT
AVIS D'OUVERTURE
D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES

portant sur les demandes d'autorisation d'exploitation commerciale et de permis de construire sur la commune de MONTPELLIER présentées par la SCI ODYSSEUM 2, la Société DECATHLON et la Société IKEA

Vu le projet de réalisation d'un ensemble commercial de 67.610 m² et de la création d'une superficie hors œuvre nette nouvelle à usage de commerce de 90.600 m², dénommée ODYSSEUM, sur la commune de Montpellier.

La zone de chalandise de ce projet concerne les départements de la région Languedoc-Roussillon ainsi que le sud de l'Aveyron.

Les dossiers du projet ainsi que les registres d'enquêtes publiques seront tenus à la disposition du public du **22 décembre 1999 au 4 février 2000 inclus**, à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête conjointe.

Le public pourra également faire parvenir ses observations par courrier adressé au président de la commission d'enquête.

La commission d'enquête désignée par le Tribunal Administratif de Montpellier est composée comme suit :

- Monsieur Alain VAREILHES, retraité de la police nationale, demeurant Plan du Lac - 34380 Causse de la Selle, est désigné en qualité de président de la commission d'enquête chargée de conduire l'enquête publique relative à la demande susvisée,
- Monsieur Jacques SIMONIN, ingénieur des Mines, retraité, demeurant Les Hauts de Valcyre, 80 avenue du Grenache - 34270 Valflaunès, est désigné en qualité d'assesseur de ladite commission,
- Monsieur Louis SERENE, fonctionnaire de l'Équipement, retraité, demeurant Impasse des Eiders, L'Orée du Pin - 11100 Narbonne-Plage, est désigné en qualité d'assesseur de ladite commission.

L'un au moins des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public selon le calendrier suivant, à la Mairie de Montpellier :

- mercredi 22 décembre 1999	de 09h à 12h
- jeudi 30 décembre 1999	de 14h à 17h
- jeudi 6 janvier 2000	de 09h à 12h
- samedi 15 janvier 2000	de 09h à 12h
- jeudi 20 janvier 2000	de 14h à 17h
- vendredi 28 janvier 2000	de 14h à 17h
- vendredi 4 février 2000	de 14h à 17h

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables pendant une durée d'un an à la préfecture de l'Hérault à Montpellier et à la mairie de Montpellier.

Pour le Préfet,
Daniel CONSTANTIN

Amnesty dénonce la politique « discriminatoire » d'Israël en Palestine

YASSER ARAFAT passe pour un rabat-joie, un empêcheur de tourner en rond, lorsqu'il proteste sans cesse contre les « démolitions de maisons », les « confiscations de terres » palestiniennes et la création de « colonies de peuplement juif » dans les territoires palestiniens. Si seulement, disent certains diplomates, le président de l'Autorité palestinienne essayait de projeter l'avenir, de tracer les contours du futur Etat palestinien, au lieu de garder les yeux sur le guidon. Mais comment M. Arafat pourrait-il le faire lorsque les faits accomplis que l'Etat hébreu continue de créer sur le terrain sont autant de murs qui empêchent toute perspective ?

Un rapport en 44 pages, qui vient d'être rendu public par Amnesty International, sur la destruction de maisons et l'expropriation des &newlin;terres palestiniennes rien qu'en Cisjordanie et à Jérusalem-Est est accablant pour l'Etat hébreu. Depuis 1987, au moins 2 650 maisons palestiniennes construites « sans permis » - la législation « n'offrant pratiquement aucune possibilité de construire dans la légalité » - y ont été détruites par les autorités israéliennes. Les accords d'Oslo n'ont pas renversé la vapeur. Pis. « Bien que le nombre de Palestiniens soumis au contrôle direct des autorités israéliennes ne représente que le huitième de ce qu'il était auparavant [c'est-à-dire la population de ce que l'on désigne par la « zone C » en Cisjordanie, toujours entièrement sous le contrôle d'Israël, et les habitants de Jérusalem-Est], le nombre moyen de maisons démolies chaque année - 226 - a légèrement

augmenté », note Amnesty au terme d'une enquête menée du 18 mai au 9 juin.

BRUTALITÉ ET HUMILIATIONS

La mission de recherche dépechée par Amnesty et conduite par un spécialiste écossais de l'urbanisme a rencontré des représentants d'organisations non gouvernementales, des avocats, des urbanistes et des ingénieurs, tant israéliens que palestiniens. Ils sont allés sur le terrain, se sont entretenus avec des victimes des spoliations, ainsi qu'avec des représentants nationaux et locaux de l'Autorité palestinienne et de l'O.L.P. Ils ont sollicité des entretiens avec les autorités municipales de Jérusalem-Est et le responsable de l'urbanisme au sein de l'administration civile du gouvernement israélien, mais leurs demandes ont été rejetées. Un porte-parole et des responsables juridiques de l'administration civile ne leur ont fourni que des « informations limitées ».

Citant de nombreux exemples à l'appui, qui révèlent non seulement les pertes matérielles subies par les Palestiniens, mais aussi le « traumatisme affectif » et l'humiliation qu'ils subissent, Amnesty met l'accent sur la brutalité, « la cruauté et le caractère inhumain » des démolitions, dont « la date et l'heure ne sont pas annoncées à l'avance », les habitants « ne disposant parfois que d'un quart d'heure pour sortir leurs effets personnels, avant que le mobilier ne soit jeté à la rue et la maison démolie ». L'affaire se fait *manu militari*, les bulldozers étant escortés par des soldats et les protestations des propriétaires étant souvent réprimées à coups

de bâton, voire de tirs à « balles recouvertes de caoutchouc ».

Amnesty a fait l'inventaire de la législation derrière laquelle s'abritent les autorités israéliennes pour justifier leur politique, n'hésitant pas à « dénaturer la loi ottomane de 1855 sur la terre », à « ressortir des plans élaborés au début des années 40, sous le mandat britannique, plans qui ne sont pas publiés et ne peuvent être consultés, et en interprétant à leur avantage la loi jordanienne d'urbanisme de 1966 ». Elles forcent les Palestiniens à respecter à la lettre les interdictions et permettent la modification des plans d'urbanisme là où des Israéliens implantent des colonies de peuplement. En un mot comme en mille, la politique israélienne est « discriminatoire ». La démolition des maisons palestiniennes et la politique de confiscation des terres sont inextricable-

ment liées à la colonisation juive de certaines zones de la Cisjordanie - où seuls quelque 250 Samaritains vivaient en 1967 et qui compte aujourd'hui plus de 300 000 colons juifs (Jérusalem-Est inclus).

Rappelant à Israël ses devoirs en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, Amnesty demande que soit abrogée la « législation » et stoppée la « politique », toutes deux « discriminatoires », appliquées envers les Palestiniens.

Mouna Naïm

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

78 Vente au Tribunal de Grande Instance de NANTERRE, Jeudi 13 Janvier 2000 à 14h - En un lot

CHATEAU DU PLANET
à SAINT-LEGER-EN-YVELINES
Château, maison de gardien, parc, tennis, étang, bois et terres

MISE A PRIX : 15.000.000 F
Pouvant être baissée à 10.000.000 F
Cabinet BARON-BONNET-BOUCHERY-OZANNE,
Avocats à RUEIL-MALMAISON (92500),
3-5-7, Avenue Paul Doumer
Tél : 01.55.47.10.50 - Fax : 01.55.47.10.51

Tokyo accorde une aide à Okinawa pour le transfert d'une base de « marines »

TOKYO. Le gouvernement japonais a décidé, mardi 28 décembre, d'accorder une aide massive à l'île d'Okinawa, au sud du Japon, afin d'assurer un déménagement sans heurts de l'une des plus grosses bases américaines de l'archipel. Le cabinet du premier ministre, Keizo Obuchi, a voté une subvention de 100 milliards de yens (environ 960 millions d'euros) sur dix ans pour cette région qui est la plus pauvre du Japon.

Le choix des autorités est motivé par le fait que le maire de Nago, au nord de l'île, a accepté, en dépit de protestations de riverains, d'accueillir dans son agglomération une base aérienne de Marines américains implantée actuellement près de Naha, au sud de l'île. La décision de déplacer la base avait été prise fin novembre par le gouverneur d'Okinawa, Keiichi Inamine, trois ans après que Washington eut donné son accord pour le retour de la base sous contrôle japonais afin de réduire l'impact de la présence des troupes américaines à Okinawa.

Quelque 27 000 militaires américains sont positionnés sur l'île et les tensions sont fréquentes avec les habitants, surtout depuis le viol d'une fillette de douze ans par trois soldats américains en 1995. Okinawa accueille sur son sol 60 % des 47 000 soldats américains stationnés au Japon et les trois quarts des installations américaines. — (AFP)

L'OMC condamne les sanctions américaines sur l'acier britannique

L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE estime que les taxes imposées par les Etats-Unis sur l'importation de certains types d'acier britannique violent les règles commerciales mondiales. Un panel de trois membres a en effet rejeté les arguments américains prétendant que les exportations en provenance de British Steel étaient toujours subventionnées de façon déloyale puisque la compagnie publique (alors British Steel Corp) avait été soutenue par le gouvernement avant d'être privatisée en 1998.

Les entreprises américaines accusent régulièrement les Japonais et les d'inonder le marché américain d'acier bon marché. La semaine dernière, un autre panel avait condamné l'Union européenne et permis aux Etats-Unis d'utiliser l'article 301 qui autorise Washington à imposer des sanctions à des pays qui, selon eux, utilisent des pratiques déloyales.

DÉPÊCHES

■ **CHINE : Pékin s'est dit prêt à participer à la reconstruction de la Yougoslavie**, au cours d'un entretien entre le ministre chinois des affaires étrangères Tang Jiaxuan et son homologue yougoslave Zivadin Jovanovic, rapporte mardi l'agence *Chine nouvelle*. Au cours de cet entretien qui a eu lieu lundi 27 décembre, M. Tang a souligné que le gouvernement chinois soutient le « retour » de la Yougoslavie « dans le concert des nations » et « encourage les entreprises chinoises à participer activement à la reconstruction de la Yougoslavie ». — (AFP)

■ **ETHIOPIE : un officier de police de l'ancien régime** du colonel Mengistu Haïlé Mariam a été condamné, lundi 27 décembre à Addis-Abeba, à quinze années de prison ferme dans le cadre des procès dits de la « terre rouge » en Ethiopie, révèle mardi la presse gouvernementale. Il a été reconnu coupable « de génocide et de crimes contre l'humanité ». Il s'agit de la cinquième condamnation dans le cadre des procès de la « terre rouge », période allant de fin 1976 à 1978, au cours de laquelle le régime militaire d'inspiration marxiste du colonel Mengistu a fait exécuter plusieurs dizaines de milliers de jeunes Ethiopiens. — (AFP)

■ **GUINÉE-BISSAU : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan**, a salué, lundi 27 décembre, le bon déroulement des élections présidentielle et législatives en Guinée-Bissau. Un second tour prévu le 16 janvier 2000 devra départager le candidat de l'opposition, Kumba Yala, arrivé en tête au premier tour, et le président de la République par intérim, Malam Bacai Sanha. — (AFP)

■ **ISRAËL : le parti ultra-orthodoxe Shass** devait décider, mardi 28 décembre, s'il quittait, ou non, la coalition gouvernementale dirigée par le premier ministre Ehoud Barak. Le Shass, qui est représenté par quatre ministres – et 17 députés à la Knesset –, pose comme condition à son maintien au sein du gouvernement l'obtention de 30 millions de dollars pour financer le déficit du système scolaire qu'il contrôle, et 70 millions de dollars de crédits supplémentaires pour le ministère du travail et des affaires sociales. Les discussions pour le budget de l'an 2000 doivent en principe s'achever d'ici jeudi. — (AFP)

■ **KOSOVO : dix personnes ont été blessées, lundi 27 décembre**, par l'explosion d'une bombe artisanale lancée dans un café serbe de Vitina, dans l'est du Kosovo, a annoncé la KFOR. Un porte-parole de la force internationale de l'OTAN a précisé que deux des blessés étaient dans un état grave. La bombe a été jetée dans l'établissement par des inconnus. La police internationale a arrêté quatre suspects. — (Reuters.)

■ **RUSSIE : un des dirigeants de Vist, la plus importante société informatique en Russie, a été assassiné** dans la nuit de lundi 27 à mardi 28 décembre, à Moscou, a rapporté la télévision privée NTV. Le corps criblé de balles de l'homme d'affaires Mikhaïl Poustnikov a été retrouvé dans une rue de la capitale, tout près de sa voiture. L'assassin, qui aurait utilisé un pistolet muni d'un silencieux, a réussi à prendre la fuite. L'assassinat serait lié aux activités professionnelles de M. Poustnikov, numéro trois de Vist, le plus important producteur d'ordinateurs personnels en Russie et le cinquième au niveau mondial. — (AFP)

■ **VENEZUELA : plus de 600 000 personnes sont privées d'eau potable** au Venezuela en raison de la destruction des systèmes d'approvisionnement par les récentes pluies torrentielles et les avalanches, rapporte, lundi 27 décembre, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Dans un communiqué, elle lance un appel à des donations en argent, de préférence à des dons en nature, et souligne que des installations portables de purification d'eau sont nécessaires. — (AFP)

Soudan : la lutte continue entre les deux dirigeants du régime

KHARTOUM. Le parti du Congrès national (CN) au pouvoir au Soudan, a décidé, lundi 27 décembre, une réforme de son instance exécutive, en maintenant notamment à son poste de président du parti, le chef de l'Etat Omar El Bechir. Cette décision, prise par une écrasante majorité du Conseil consultatif du parti, est contraire aux vœux du secrétaire général de la formation et président du Parlement dissous, Hassan El Tourabi, qui était, il y a encore quelques semaines, l'homme fort du pays.

Le Conseil a en outre recommandé la levée « le plus tôt possible » de l'état d'urgence décrété dans le pays le 12 décembre par M. El Bechir pour contrer la montée en puissance de M. El ourabi. Ce dernier réclame depuis plusieurs jours la fin immédiate de l'état d'urgence. Dimanche, M. El Béchir, soucieux de rallier les Soudanais à sa cause, avait affirmé que tous les partis politiques étaient désormais libres d'avoir des activités à l'intérieur du pays. Tous les partis avaient été dissous en 1989, lorsque M. El Bechir avait pris le pouvoir. — (AFP)

Le président Alberto Fujimori brigue un troisième mandat au Pérou

L'opposition estime que cette nouvelle candidature viole la Constitution

Le président Alberto Fujimori a annoncé, lundi 27 décembre, qu'il serait candidat à l'élection présidentielle d'avril 2000 au Pérou. Ce serait son

troisième mandat. L'opposition estime que cette nouvelle candidature viole la Constitution, qui n'autorise que deux mandats de cinq ans. Mais

les partisans du président estiment que son premier mandat, entamé en 1990, ne compte pas, la Constitution n'ayant été adoptée qu'en 1993.

DEUX semaines avant la date limite pour le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle du 9 avril 2000 au Pérou, le président Alberto Fujimori a annoncé, lundi 27 décembre, qu'il briguait un troisième mandat. Elu pour la première fois en 1990, « El Chinito » (« le Petit Chinois »), comme il aime à se présenter pour revendiquer ses origines asiatiques, a fait cette annonce dans un message préenregistré de dix minutes, qui a été présenté à la télévision alors que les journalistes, convoqués au Palais du gouvernement, ont attendu son apparition pendant plusieurs heures en vain. M. Fujimori a justifié sa décision par le fait que « l'opposition ne montrait qu'improvisations et néopopulisme face aux problèmes cruciaux qu'affronte le pays ».

L'opposition a d'ores et déjà annoncé une bataille juridique contre cette candidature, rappelant que la Constitution n'autorise que deux mandats consécutifs de cinq ans. Mais les partisans du président estiment que son premier mandat ne compte pas,

puisque la Constitution actuelle n'a été adoptée qu'en 1993, donc après la première élection de M. Fujimori. Les syndicats ont prévu des manifestations en janvier. « Si Fujimori se lance, la rébellion s'exprimera sur chaque mètre carré du sol de la patrie », lançait lundi l'un des porte-parole de l'opposition. Le doyen du collège des avocats de Lima a annoncé de son côté le dépôt d'un recours contre la candidature Fujimori devant le tribunal électoral (Jury national des élections).

FASCINÉ PAR LE POUVOIR

Bien que le suspense ait été maintenu jusqu'au dernier moment, la machine officielle pour la « ré-ré-élection » était en marche depuis 1996. Le chef de l'Etat a déjà admis « être fasciné par l'exercice du pouvoir » et reconnu ne pas s'imaginer vivre « comme un ancien président ». Sa décision était donc prévisible, bien que sa fille aînée, Keiko Sofia, lui ait demandé de prendre un repos de cinq ans. Et, bien que certaines personnes du monde diploma-

tique laissent entendre que M. Fujimori souffre d'un cancer à la gorge, celui-ci semble jouir d'une excellente santé, comme il le démontre lors de journées de travail harassantes dans les Andes, l'Amazonie ou le désert côtier.

Interrogé par la presse étrangère en 1995, M. Fujimori avait reconnu, de façon catégorique, que « selon la Constitution », il ne pourrait pas se présenter en l'an 2000. Mais, semble-t-il, d'autres pensées messianiques comme celle-ci – « Je suis en train d'inventer un pays » – ont fait pencher la balance. En fait, tout un échafaudage pseudo-légal a été construit à partir de juin 1996 pour légitimer son troisième mandat. La majorité parlementaire, issue des élections de 1995, a donné une « interprétation authentique » de la Constitution de 1993, pour considérer que le président Fujimori n'a été élu qu'en 1995. Lorsque trois magistrats du Tribunal de garanties constitutionnelles ont réfuté cet argument, le Congrès les a destitués. L'élection des membres du Jury national d'élections a été

contrôlée grâce à deux autres lois.

Selon les sondages, M. Fujimori aurait de grandes chances d'être réélu au second tour. Pendant son premier mandat, il a rétabli la santé macroéconomique d'un pays rongé par l'hyperinflation, et il l'a délivré des guérillas maoïstes et guévaristes, alors que la violence politique avait fait vingt-cinq mille morts. Pendant son second mandat, il a réglé le conflit frontalier avec l'Equateur.

UN « AUTOPUTSCH »

Mais ce sont ses méthodes qui sont mises en cause par l'opposition. « L'autoputsch » du 5 avril 1992 lui a permis d'avoir les coudees franches pour gouverner à sa guise avec l'armée, par l'intermédiaire de son conseiller et éminence grise du service de renseignements de l'armée (SIN), le capitaine à la retraite Vladimiro Montesinos. A partir de cette date, il a régné en autocrate, et le SIN a envahi pratiquement toutes les sphères de l'Etat.

Nicole Bonnet



Revendez vos cadeaux, rachetez-en de plus beaux.

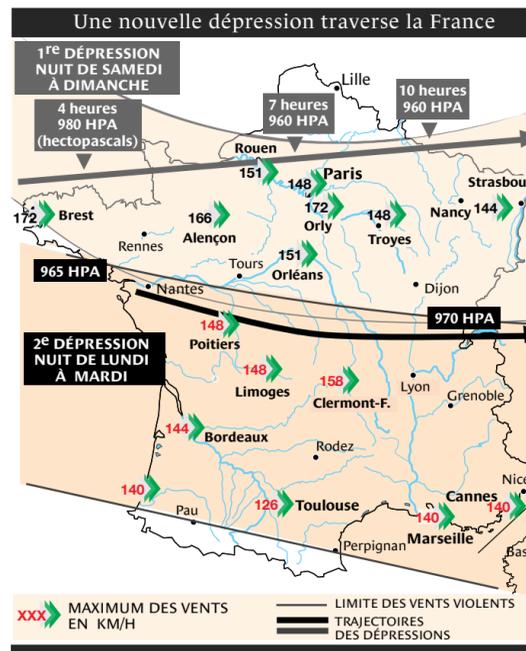


Si votre cadeau de Noël n'en est pas vraiment un, changez-le.

CLUBBING

Tout s'achète, c'est une question de prix.

www.aucland.fr
les enchères sur le net



Les sinistrés doivent prendre contact au plus tôt avec leur assureur

IL EST encore trop tôt pour évaluer précisément le coût des tempêtes des derniers jours, mais il est probable qu'il sera au moins aussi lourd que celui des trois tempêtes de février 1990, qui avaient balayé le nord de l'Europe. Le coût des dommages à rembourser par les assureurs dans toute l'Europe avait alors atteint 4 à 4,5 milliards d'euros. Pour la France seule, qui a été beaucoup plus touchée cette année, il avait représenté 1,3 milliard d'euros (8,6 milliards de francs).

Au-delà de ces montants, qui sont pris en charge par les compagnies d'assurance et par les assureurs de ces professionnels – les réassureurs –, une partie des dégâts restera à la charge des victimes. En effet, en cas de tempête, les dommages sont couverts par les contrats multirisques-habitation, certains contrats d'assurance-automobile (les contrats tous risques ou ceux qui incluent au moins une assurance-incendie) et les contrats multirisque et pertes d'exploitation des artisans, commerçants et entreprises. La plupart prévoient toutefois une

franchise, qui reste à la charge des victimes.

● **Contrats.** Chacun doit se reporter à son contrat pour vérifier quelle est sa couverture. Ainsi, un véhicule ou une caravane qui n'est assuré qu'au tiers (responsabilité civile qui assure les dommages causés à autrui), sans assurance-incendie, ne peut faire l'objet d'une indemnisation. S'il est endommagé par la chute d'un arbre ou d'une cheminée, son propriétaire ne pourra pas compter sur son assureur. Il peut toujours faire appel à la justice contre le propriétaire de l'arbre ou de la cheminée, mais il n'a pratiquement aucune chance d'obtenir gain de cause s'il n'y a pas eu de défaut d'entretien. La jurisprudence prévoit en effet que lorsque la vitesse du vent est telle que l'on se trouve en situation de « force majeure », ce qui a été le cas ces derniers jours, les personnes sont exonérées de leur responsabilité. En revanche, les propriétaires des voitures assurées tout risque ou assurées contre l'incendie seront indemnisés directement par leur assureur pour ce type de dégâts.

● **Immobilier.** Les dégâts causés à des immeubles – toitures endommagées, tuiles arrachées, façades abîmées par la chute d'un arbre, etc. – sont en général assurés, tout comme les dégâts causés par la pluie à l'intérieur des bâtiments dans les 48 heures suivant la tempête. Il y a toutefois, là aussi, des limites. Ne sont pas garantis les bâtiments qui comportent des tôles mal fixées, les bâtiments fermés par des bâches ou comportant du carton, des feuilles de plastique, de la toile mal fixées. Les clôtures, les arbres, les enseignes, les stores, les antennes ne sont pas non plus garantis dans les contrats classiques. Quant aux volets, persiennes, gouttières, chéneaux et parties vitrées, ils ne sont remboursés que s'ils ont été détruits en même temps que le bâtiment. Dans le montant de remboursement, enfin, les assureurs défalquent la vétusté.

● **Marché à suivre.** Pour être indemnisés, les assurés doivent fournir une déclaration à leur assureur très rapidement, théoriquement dans un délai de cinq jours ouvrés après le dommage. Les as-

Les dégâts provoqués par le vent sont couverts depuis 1990 par les contrats d'assurance-dommage

Le gouvernement prendra des arrêtés de « catastrophe naturelle » pour les cas d'inondations

LES DÉGÂTS provoqués par les tempêtes qui se sont abattues sur la France les 26 et 27 décembre ne relèvent pas, par eux-mêmes, de la procédure dite de « catastrophe naturelle ». Le ministère de l'économie et des finances a rappelé, lundi 27 décembre, dans un communiqué, que les dégradations occasionnées par les vents sont, pour la plupart, couvertes par les contrats d'assurance-dommage souscrits par les personnes concernées, qu'elles soient morales ou physiques.

« La loi du 25 juin 1990 a instauré une garantie d'assurance des dommages causés par le vent dans tous les contrats comportant une garantie incendie ; cette garantie joue automatiquement, indépendamment de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle », explique le

ministère. Comportent une telle clause de garantie contre la tempête : les contrats d'assurance multirisque habitation pour les particuliers ; les contrats d'assurance-dommage automobile ; et, pour les entreprises, les artisans et les commerçants, les contrats multirisque et perte d'exploitation.

TRAITEMENT PARTICULIER

En revanche, les inondations consécutives à la météo agitée de ces derniers jours ne sont pas couvertes par le droit commun des assurances. Elles pourront donc bénéficier d'un traitement particulier. « S'agissant des inondations et coulées de boue présentant un caractère exceptionnel, les dommages causés seront indemnisés dans le cadre du régime des catastrophes naturelles, après constata-

tion par arrêté ministériel », précise Bercy.

Les préfetures qui estiment que certaines communes doivent bénéficier de ce statut vont déposer, dans les prochains jours, une demande auprès d'une commission interministérielle composée de hauts fonctionnaires de Bercy, du ministère de l'intérieur et du ministère de l'environnement. Celle-ci évaluera la situation cas par cas, sur des bases purement techniques, comme les rapports météorologiques ou géologiques, avant d'émettre un avis. Les ministères de l'économie et des finances et de l'intérieur décideront ensuite quelles sont les communes pour lesquelles il est légitime, ou non, de prendre un arrêté de catastrophe naturelle.

Les assurés qui déclareront les sinistres à leurs assureurs dans ces conditions devront être indemnisés dans les trois mois. Les compagnies d'assurance sont organisées pour faire face à ces situations. Elles prélèvent sur chaque contrat d'assurance-dommage une surprime de 12 % en contrepartie de laquelle elles sont tenues de payer en cas de catastrophe naturelle. Elles ne sont pas, *in fine*, seules débitrices, car elles réassurent les sinistres liés aux catastrophes naturelles auprès de la Caisse centrale de réassurance (CCR), compagnie publique qui bénéficie de la garantie de l'Etat.

Ce dernier intervient donc au sommet du dispositif d'indemnisation en cas de catastrophe naturelle : si les réserves de la CCR sont insuffisantes pour subvenir à ses engagements de réassureur, c'est l'Etat qui paye. C'est ce qui va se passer pour les dépenses occasionnées par les inondations qui avaient ravagé l'Aude à la mi-novembre. L'Etat devrait mettre « au pot » entre 1,5 et 1,7 milliard de francs.

Dans les faits, les catastrophes

naturelles de ces dernières années ont épuisé les réserves de la CCR ; ce qu'on appelle le sinistre de « subsidence » – c'est-à-dire la succession de périodes de sécheresse et d'humidité, qui entraîne de nombreux dégâts dans les bâtiments – s'est notamment révélé très coûteux pour la compagnie publique et, donc, pour l'Etat, d'autant plus que le gouvernement soupçonne des abus de la part des compagnies d'assurance.

CRITÈRES PLUS STRICTS

Il a donc décidé, durant l'été, de redéfinir les relations financières entre la CCR et les compagnies d'assurance, afin que le partage des flux financiers soit plus favorable à l'entreprise publique. Ainsi les compagnies d'assurance naturelles ont augmenté la surprime pour catastrophe naturelle de 9 % à 12 %. Par ailleurs, la CCR ne leur verse désormais plus de commissions de gestion, qui représentaient environ 300 millions de francs par an.

Dans la même optique, les coûts de réassurance pour les assureurs ont été revus à la hausse, et les critères de définition des sinistres, notamment de sécheresse, sont plus stricts. Au total, l'ensemble de ces mesures représente, pour les compagnies d'assurance, un surcoût d'environ 1 milliard de francs par an.

Le gouvernement tient par ailleurs à accroître les mesures de prévention des collectivités locales. Par exemple, les communes qui continuent à autoriser la construction de maisons au bord d'une rivière susceptible de connaître des crues seraient sanctionnées financièrement. La mise en place d'un dispositif préventif renforcé est actuellement en cours et devrait être achevée dans les prochains mois.

Virginie Malingre

Les questions, les étonnements et les découvertes des climatologues

QUELLES leçons tirer de la tempête de dimanche ? Les scientifiques, qui sont gens précis et prudents, hésitent à répondre. « Il n'y en a pas deux pareilles », lance l'un d'eux. « Elle présentait des aspects très curieux, reconnaît cependant un autre. Il convient de les étudier attentivement pour comprendre... Si tant est qu'il y ait un espoir de tout comprendre un jour sur ces phénomènes. » En attendant le dépouillement des données qui leur permettra, peut-être, d'être un peu plus rigoureux, certains acceptent pourtant de livrer leurs premières impressions.

● **Des caractéristiques inhabituelles.** La tempête de dimanche a surpris tous les spécialistes. « Il s'agissait d'un tout petit tourbillon, d'un diamètre de 300 kilomètres tout au plus, mais très creux, explique Philippe Bougeault, ingénieur en chef au Centre national de recherche de Météo France (CNRM) à Toulouse. Le plus étonnant, c'est qu'il coexistait avec la grande dépression d'Irlande », qui s'étalait sur plus de 3 000 kilomètres de diamètre, plus au nord.

● **L'incrédulité des prévisionnistes.** Ce phénomène, en apparence presque anodin, a commencé à pouvoir être repéré samedi vers minuit. Et les chercheurs et les prévisionnistes français ont été presque surpris de découvrir la manière dont le modèle numérique Arpège de Météo France (qui extrapole la situation sur ordinateur à partir des données qu'on lui fournit) l'a pris en compte. « Avec douze heures d'avance sur son homologue britannique, Arpège a tracé le parcours de la tempête directement vers les côtes françaises, raconte Philippe Bougeault. Il a juste sous-estimé un peu la vitesse des vents. » Mais cela était tellement inhabituel que les météorologues ont eu beaucoup de mal à y croire. « Nous avons voulu prendre le temps de la réflexion et effectuer quelques

vérifications avant de lancer l'alerte, samedi après-midi », dit-il.

● **Des leçons pour l'avenir.** Rétrospectivement, cette très bonne réaction du modèle numérique « ouvre la voie à des études intéressantes ». Philippe Bougeault et ses collègues vont maintenant se pencher sur Arpège, lui faire « remonter le temps » afin d'essayer de déceler, sur les cartes fournies par l'ordinateur, les premiers « pré-curseurs » annonçant la formation du phénomène. Ils vont aussi y modifier très légèrement et successivement toutes les données météorologiques qui semblent avoir joué un rôle au moment crucial, afin de juger de leur influence réelle, et voir ainsi lesquelles privilégier à l'avenir pour la prévision.

● **Une première application.** Ce genre d'analyse a déjà permis à Météo France de mieux cerner la tempête qui a frappé le Sud-Ouest lundi soir. « C'était le même type de phénomène, juste un tout petit peu moins violent que dimanche, explique le prévisionniste Dominique Escalé. Arpège l'a pris en compte de la même façon. Il a correctement indiqué son parcours et en a, de nouveau, légèrement sous-estimé la puissance. Mais nous avons, évidemment, corrigé. »

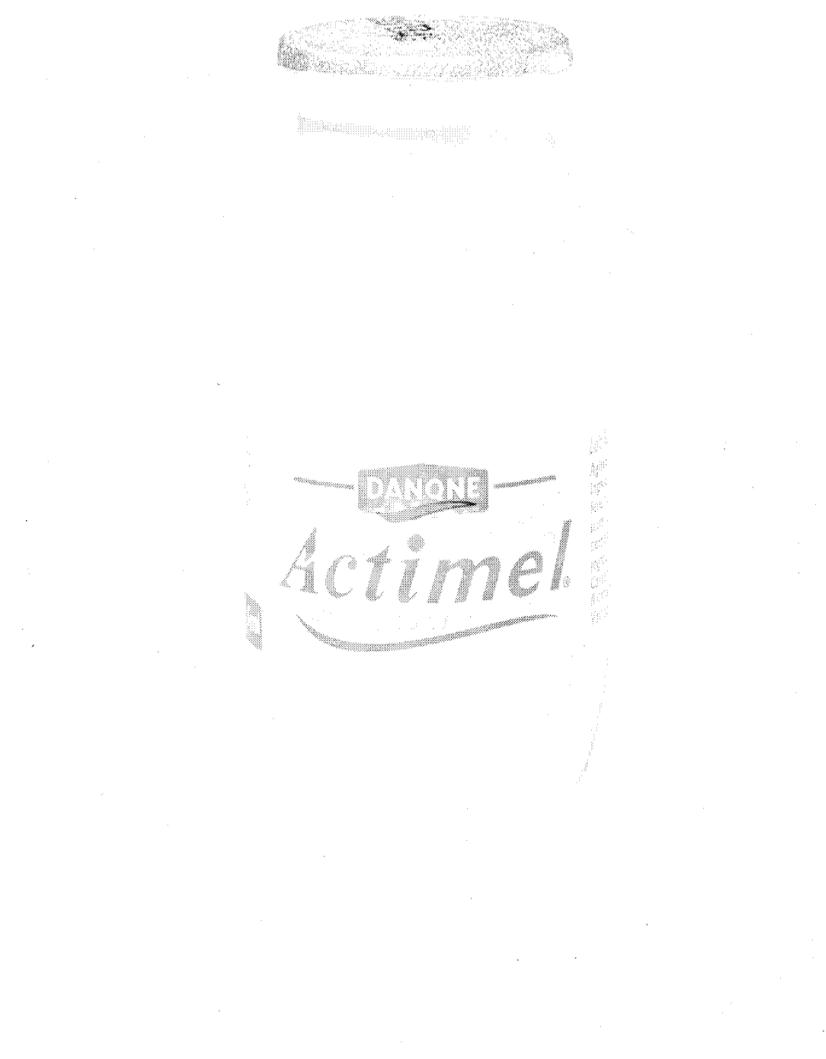
● **Une « loterie climatique ».** Les chercheurs du CNRM vont aussi s'efforcer de vérifier, avec Arpège, le mécanisme de formation que leurs précédentes campagnes de mesures comme Fastex (*Le Monde* du 28 décembre) leur ont permis de deviner. Il semble, explique Philippe Bougeault, que ces « cyclogénèses explosives » se forment quand deux anomalies atmosphériques baptisées « tourbillons potentiels », situées respectivement à une dizaine de kilomètres d'altitude et près de la surface de l'océan (ou, plus rarement des terres), passent à la verticale l'une de l'autre. « Elles entrent alors en synergie » et la dépression

se creuse très rapidement, explique le chercheur. Une sorte de « loterie climatique » où, cette fois, l'Europe aurait « tiré le gros lot ».

● **Un Niño de l'Atlantique nord ?** On sait aujourd'hui que dans l'hémisphère sud, la fréquence des cyclones est liée au phénomène climatique El Niño. Un phénomène d'oscillation océanique un peu similaire a été détecté récemment sur l'Atlantique nord. Il semble faire varier la température, la salinité et le régime des vents sur un mode plus ou moins décennal. 1987 et 1990, puis 1999 : le même cycle décennal semble se retrouver pour les grandes tempêtes. Le lien existe-t-il là aussi ? « C'est tout à fait concevable », juge Robert Kandel. Mais... pas vraiment vérifiable pour l'instant. C'est que, précise-t-il, « on ne comprend pas encore complètement ce phénomène d'oscillation sur l'Atlantique nord. Certains d'entre nous estiment aujourd'hui qu'il n'est qu'un aspect d'une oscillation plus large qui couvre toutes les latitudes élevées et, en particulier l'Arctique. »

● **Et le réchauffement planétaire ?** Ces phénomènes atypiques pourraient-ils être interprétés comme les premiers signes d'un réchauffement planétaire ? « Franchement, non », estime Robert Kandel, du laboratoire de météorologie dynamique (CNRS, Ecole polytechnique). Les modèles numériques prévoient, effectivement, une accentuation statistique des extrêmes climatiques en cas de réchauffement. Mais, souligne-t-il, « on ne peut pas prédire dans quel sens ces modifications vont se faire, ni où. Les tempêtes ou les ouragans pourront être plus fréquents à certains endroits et moins à d'autres. Dans ces conditions, il ne serait pas sérieux de tirer des conclusions à partir d'une, ou même de quelques tempêtes comme celle-là. »

Jean-Paul Dufour



Lionel Jospin, le gouvernement et Jacques Chirac sur tous les fronts

Rentré d'Égypte un jour plus tôt que prévu, M. Jospin s'est rendu sur le « terrain », en région parisienne lundi, sur la côte atlantique mardi. M. Chirac, revenu à Paris lundi soir, envisageait de visiter mardi après-midi un des départements frappés par la deuxième tempête

Lionel Jospin est arrivé en Bretagne, mardi 28 décembre dans la matinée, pour visiter les trois départements les plus touchés par la tempête et la marée noire. Le premier ministre a tenu à couper court à la polémique

CETTE FOIS, on les a vus. L'air grave de Lionel Jospin avec les pompiers de Versailles, face aux arbres abattus ou aux toitures arrachées en Ile-de-France, lundi 27 décembre. Sous une pluie battante, le premier ministre a réaffirmé à plusieurs reprises le caractère à la fois « *exceptionnel et cataclysmique* » de la situation, pour couper court aux critiques d'imprévoyance ou d'incurie du service public. « *Les services publics, a-t-il déclaré, ne sont pas faits pour des temps paroxystiques mais pour des temps normaux. Or une tempête comme celle-là, on n'en a pas même la mémoire.* » On a vu aussi l'air inquiet de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, devant les clochetons blessés de Notre-Dame, le même jour.

On devait encore les revoir mardi. Le premier ministre est arrivé à 9 heures, sur la base aéronavale de Lann-Bihoué (Morbihan) où les préfets et les élus de la région l'attendaient. Des militants de la Ligue pour la protection des oiseaux étaient, eux aussi, au ren-

dez-vous pour lui montrer un guillemot mazouté que M. Jospin a longuement observé devant les photographes. Il devait ensuite se rendre dans les trois départements les plus touchés par la marée noire – le Morbihan, la Vendée et la Loire-Atlantique – de l'île de Groix à Belle-Ile, Noirmoutier et La Turbale, près du Croisic, et animer une réunion de travail à La Baule. A ce programme, il a rajouté au dernier moment une étape en fin de journée à La Rochelle, afin de s'incliner devant les victimes de la nuit dans cette ville.

Au cours de la même journée, on devait voir aussi le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, témoigner de la solidarité gouvernementale aux victimes de la tempête. En fin de matinée dans la Marne, où il devait visiter la cellule de crise de la préfecture, puis en Moselle, au Centre inter-régional de commandement de la sécurité civile (Circos) des zones est et centre-est et, enfin, au Centre opérationnel d'aide à la décision (COAD) d'Asnières où sont regroupées les informations

suscitée par les propos de Dominique Voynet. « *Ce qui nous importe, ce sont les problèmes humains, les conséquences économiques, les moyens employés, et non pas les débats sémantiques* », a-t-il déclaré. Le premier ministre souhaite rencontrer le PDG de TotalFina, Thierry Desmarest. Ce déplacement de plusieurs étapes devait donner à M. Jospin l'occasion de proposer de modifier la législation européenne et inter-

nales afin de renforcer les contrôles sur le trafic maritime et sur les navires. M. Jospin a observé que « *la présidence française de l'Union européenne [à partir du 1^{er} juillet 2000] sera une bonne occasion de faire avancer ce dossier* ». Il devait également annoncer un plan d'aide en faveur des marins-pêcheurs. Jacques Chirac envisageait également de se rendre mardi dans un département sinistré.

relatives à la sécurité civile en provenance de toute la France. Quant au ministre de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gayssot, il devait animer une réunion avec les présidents des entreprises de transports publics et les services de l'équipement, avant d'effectuer, à son tour, un déplacement dans l'Est, vraisemblablement mercredi. Et on reverra... M^{me} Voynet « *dans les jours qui viennent* » sur les plages endeuillées par la marée noire. Après quelques ratés dans la mise en route, le gouvernement s'est remis au travail et s'emploie surtout à le montrer. Les conseillers ministériels qui avaient pris quelques jours de repos autour des fêtes de Noël, avant l'ordre de mobilisation générale pour le bogue de l'an 2000, ont été eux aussi priés d'anticiper leur retour et de fournir notes sur notes à leur patron. A Matignon, entre la préparation des déplacements du chef du gouvernement, les réunions avec les conseillers pour évaluer la situation et les préjudices subis, il a fallu en outre, ré-

soudre quelques problèmes de susceptibilité. M. Chevènement souhaitait accompagner le premier ministre en Bretagne. Dans ces conditions, M^{me} Voynet n'envisageait pas de ne pas être du voyage et en faisait même un *casus belli*. Du coup, M. Gayssot ne voyait aucune raison à ne pas figurer lui aussi sur la liste. M. Jospin a tranché : il s'est envolé seul pour la Bretagne.

Aussitôt arrivé, le premier ministre a d'ailleurs tenu à couper court à la polémique de ces derniers jours consécutive aux propos tenus par M^{me} Voynet. Se refusant lui aussi à parler de « *catastrophe écologique* », M. Jospin a ajouté : « *C'est un drame qui s'inscrit dans un autre drame [la tempête]. Ce qui nous importe, ce sont les problèmes humains, les conséquences économiques, les moyens employés, et non pas les débats sémantiques.* » Dans l'entourage du chef du gouvernement, on prenait également la défense de la ministre de l'environnement, en soulignant que rien de ce qu'elle a dit n'est faux.

A l'Elysée, aussi, la tempête mobilise. Jacques Chirac est rentré lundi du Maroc où il passait quelques jours de vacances et il s'est entretenu, en fin de soirée, avec le premier ministre. Le chef de l'Etat avait également fait savoir par ses collaborateurs qu'il se tenait très informé de l'avancement de la marée noire, depuis la fin de la semaine dernière. Il a ainsi passé quelques coups de téléphone aux responsables du plan Polmar et à quelques élus bretons. On assurait mardi matin, dans son entourage, que « *devant l'ampleur des dégâts* », le chef de l'Etat devait se rendre dans l'après-midi dans l'un des départements touchés par la tempête de cette nuit. On affirmait pour autant ne pas vouloir « *créer d'interférences sur des sujets aussi graves* » avec Matignon.

Le conseil des ministres de mercredi, qui avait été maintenu en dépit d'un ordre du jour assez succinct, sera du coup largement consacré aux conséquences de la tempête et de la marée noire. M. Jospin a informé M. Chirac d'une communication du ministre de l'intérieur sur ce sujet. A l'Elysée, on indiquait que le chef de l'Etat envisageait lui aussi d'intervenir à cette occasion. A Matignon, on travaille également à d'autres déplacements du premier ministre, dans d'autres départements touchés par la deuxième tempête. Les conseillers de M. Chirac et de M. Jospin, qui avaient longuement « planché » sur la mise en scène des dernières heures de 1999 pour leurs patrons respectifs, n'ont plus qu'à modifier leur programme.

« *Alors que cette catastrophe démontre la justesse des analyses défendues par les Verts, c'est le moment où nous sommes le plus mauvais dans la dénonciation* », déplore, de son côté, Martine Billard, troisième porte-parole nationale et opposante à M^{me} Voynet au sein des Verts. Lundi, le collègue exécutif du parti écologiste s'est réuni pendant une heure et demie en conférence téléphonique. Aucune voix n'est venue défendre la position de M^{me} Voynet. Pour les Verts, la marée noire est bien « *une catastrophe écologique* ».

Ministre de la marée noire et de la tempête, Jean-Claude Gayssot, lui, n'a pas commis d'impair. Lancement une enquête technique dès le 12 décembre, survolant – avec M^{me} Voynet – l'épave de l'*Erika* le 15 décembre, invitant, le 21 décembre, les compagnies pétrolières à se réunir courant février, le ministre communiste a vu son action relayée par *L'Humanité*. Le quotidien du PCF a prêté un « *Noël noir* », le 23 décembre, avant de présenter, dans son édition du week-end, une « *une* » tout en noir.

Sur le front des intempéries, le secrétaire national du PCF, Robert Hue a demandé, lundi, à Lionel Jospin de « *décréter l'état de catastrophe naturelle* » dans les « *quelque soixante-dix* » départements touchés par la première tempête, le 26 décembre. Dans le « *match* » qui les oppose aux Verts, les communistes ont saisi l'occasion de marquer des points.

Alain Beauve-Méry

« *JE NE SUIS PAS* complètement certaine qu'il s'agisse d'une catastrophe écologique » : prononcée, samedi 25 décembre, à la mairie de La Baule (Loire-Atlantique), la petite phrase de Dominique Voynet a surpris. S'efforçant de justifier ses propos, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a expliqué, dans un entretien publié lundi par *Libération* : « *Il faut relativiser. Au Venezuela, où il y a vingt-cinq mille morts à la suite des inondations, c'est une vraie catastrophe, et on s'y intéresse peu.* » Pour défendre son voyage loin de la métropole, elle a demandé : « *Les pêcheurs blancs de l'île d'Yeu méritent-ils plus d'attention que les pêcheurs un peu bronzés des Antilles ?* », confondant au passage l'île de la Réunion, dans l'océan Indien, où elle était en déplacement, avec la Guadeloupe et la Martinique.

M^{me} Voynet estime, d'une part, qu'une ministre est aussi une femme comme les autres, qui a droit à une vie privée et à des vacances. Dans *Le Journal du dimanche* du 26 décembre, elle déclarait « *scandaleux qu'une polémique naisse après trois petits jours passés avec [sa] fille de cinq ans* ». D'autre part, M^{me} Voynet « *n'est pas une catastrophiste* », explique Denis Baupin, porte-parole des Verts, proche de la ministre. « *Elle n'a pas voulu ajouter la panique à la crise* », ajoute Stéphane Pocrain, lui aussi porte-parole des Verts, estimant toutefois qu'« *elle a sous-estimé l'impact des plages mazoutées et des oiseaux englués* » aux yeux de l'opinion.

Philippe de Villiers, plaideur en chef contre TotalFina et le gouvernement

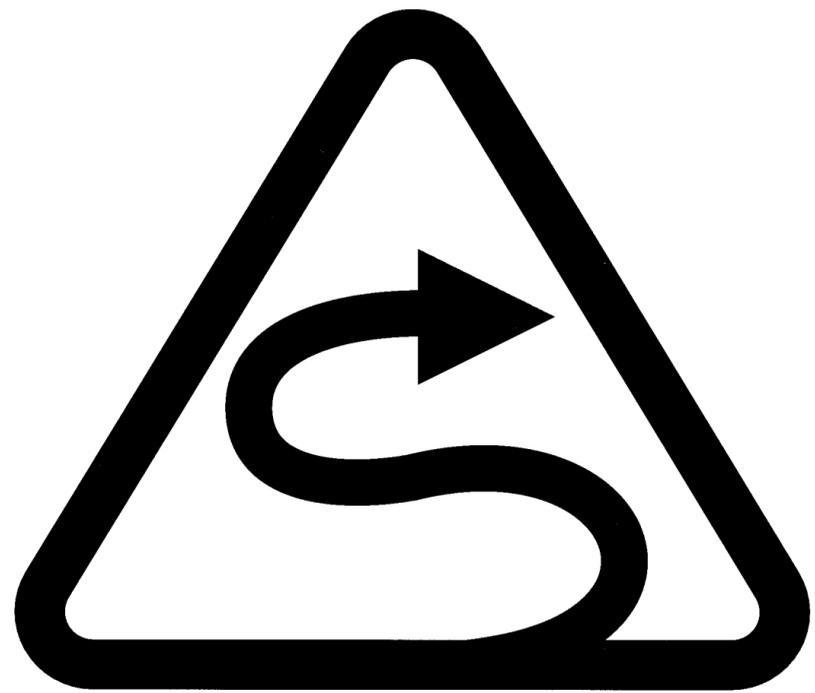
PHILIPPE DE VILLIERS a enfilé un ciré jaune dès le 12 décembre, jour du naufrage de l'*Erika*, et il ne l'a plus quitté depuis. Décidé à faire de ce vêtement voyant la bannière des victimes de la marée noire, le président du conseil général de la Vendée n'a pas laissé s'écouler un jour depuis l'avarie du pétrolier sans s'insurger, devant les caméras, contre le sort des marins pêcheurs, des ostréiculteurs, des conchyliculteurs et des futurs estivants du littoral atlantique. Avec un art consommé de la mise en scène, le concepteur du spectacle du Puy-du-Fou a successivement enrôlé dans son combat les huissiers, invités à constater la propreté des plages avant le désastre ; les maires de son département, conviés à requérir les premiers cités ; et ceux des départements voisins, désireux de ne pas être en reste.

Faisant flèche de tout bois, il a actionné le levier judiciaire en se portant partie civile et en demandant – ce qu'il a obtenu – la désignation en référé d'experts pour évaluer les préjudices et mettre en

cause TotalFina et l'armateur. D'apparence juridique, la ligne d'attaque du vice-président du Rassemblement pour la France est aussi très politique. Il enchaîne Lettre ouverte à Lionel Jospin, demande de démission de Dominique Voynet et mise en cause de Thierry Desmarest, PDG de TotalFina. « *On a un contre-modèle : l'Amoco-Cadiz, résume M. de Villiers. On regarde ce qui s'est passé à l'époque et on fait le contraire.* »

Pour mieux « regarder », l'ancien sous-préfet s'est entouré d'un pool de cinq avocats, dont certains spécialisés dans le droit maritime. Le député assure que son équipe fait aujourd'hui l'envie des élus des autres collectivités locales touchées : « *Ils appellent, mes experts les conseillent par téléphone, mes avocats vont les voir.* » Pourquoi, selon lui, d'autres élus de l'opposition ne se sont-ils pas jetés dans le même activisme que lui ? « *Ils ont une conception plus notariale que politique de leur mandat* », grince M. de Villiers.

Cécile Chambraud



Ne ratez pas le tournant du siècle



Bacardi-Martini, Ballantine's, Brasseries Heineken, Brasseries Kronenbourg, Brasseries Stella Artois, Cellier des Dauphins, Groupe Marne & Champagne, Groupe Pernod Ricard, Moët Hennessy (Groupe LVMH), Moët Hennessy UDV, Rémy Cointreau, Rhums Réunion, Seagram France Distribution, Société des Produits Marnier Lapostolle, Vranken Monopole, William Grant & Sons, William Pitters-La Guilde du Vin.

ENTREPRISE & PREVENTION

GRUPE DE REFLEXION ET D'INITIATIVES DE PRODUCTEURS DE BOISSONS
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

Le Parlement et les services secrets *par Michel Roussin*

Il est surprenant de constater le mutisme de la classe politique et des différentes « Amicales d'anciens des Services » devant le projet de contrôle parlementaire des activités de renseignement, les militaires en exercice étant, quant à eux, astreints au devoir de réserve.

En préambule du rapport présenté par le député Arthur Paecht, au nom de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, nous apprenons que les services concernés sont « obsolètes », qualificatif peu flatteur qui mérite d'être nuancé. Il est vrai que l'époque dynamique du Sdece (service de documentation extérieure et de contre-espionnage), sous la conduite d'Alexandre de Marenches, est bien révolue. Il avait su donner à son service une réputation d'excellence. En douze ans, il avait reçu cinq patrons de la CIA alors que, depuis 1981, six directeurs généraux se sont succédés boulevard Mortier... Au gré des alternances politiques et des gouvernements successifs, l'actuelle DGSE, que je connais bien, a indéniablement perdu de son efficacité en raison de carences d'organisation, alors que l'essentiel de son personnel demeure extrêmement disponible, compétent et qualifié. Et, contrairement à ce qu'affirme M. Paecht, la nouvelle donne de l'« intelligence économique » est prise en compte par de nombreux agents en poste à l'étranger, qui fournissent régulièrement, depuis de nombreuses années, des informations à caractère commercial, industriel, scientifique ou technologique, mal ou non exploitées par la suite, victimes des lourdeurs administratives et des strates hiérarchiques, voire d'une évaluation pas toujours en phase avec le réel.

Ce constat vaut sans doute pour les autres services visés par le projet de loi de Paul Quilès. Dans ce contexte, il semblerait plus logique de réformer avant de contrôler, ce qui sera sans doute le premier objectif du futur patron des services secrets. Or l'idée qui sous-tend le projet de loi va à l'encontre de cette priorité, avec l'ambition « d'aiguillonner l'action des services, le contrôle commandant l'efficacité », soit une immixtion directe du Parlement dans un domaine relevant de l'exécutif. D'ailleurs, le concept de contrôle est, en France, davantage lié à une idée de tutelle, de vérification que de maîtrise du commandement comme chez les Anglo-Saxons.

Les missions dévolues aux éventuelles délégations parlementaires pour le renseignement manquent de précision. Il s'agirait de « suivre les activités des services en examinant leur organisation et leurs missions générales, leurs compétences et leurs moyens afin d'assurer l'information de leurs assemblées respectives ». Définition vague, la frontière étant tenue entre les activités et les opérations particulières, dont le premier ministre est informé. Il y a nécessairement une ambiguïté fondamentale entre les actions d'un service de renseignement et la loi républicaine.

Demander à des législateurs de couvrir de facto des actes parfois illégaux n'est pas dans la culture française. Elle l'est en revanche et sans états d'âme chez les Anglo-Saxons. Qui va donc fixer les limites de l'acceptable ? La divulgation possible des actions conduites et de l'identité des acteurs serait le moyen idéal pour neutraliser définitivement lesdits services. L'épisode récent des conclusions sulfureuses de la commission

d'enquête sur le problème corse est révélateur de ce genre de dérive.

Quant aux moyens des services, est-il utile de rappeler que les budgets des ministères de la défense et de l'intérieur sont votés par le Parlement ? Et qu'un magistrat de la Cour des comptes exerce un contrôle financier des dépenses normales et des fonds spéciaux de la DGSE. De toute façon, il est inconcevable que des parlementaires puissent avoir un droit de regard sur l'utilisation des fonds secrets.

La divulgation possible des actions conduites et de l'identité des acteurs serait le moyen idéal pour neutraliser définitivement les services secrets

Le projet de loi prévoit que les délégations rempliront leur mission en ayant recours à des auditions de hauts fonctionnaires, officiers et spécialistes du renseignement. Sur ce point, parions que nombre d'entre eux, tenus au secret professionnel, auront tendance soit à se taire et à cacher leur action, soit à travestir les faits, allant ainsi à l'encontre du but recherché. Vouloir la transparence risque ainsi de conduire à la plus grande clandestinité et à l'opacité totale. Ajoutons que certains personnels civils et militaires, non protégés par une organisation syndicale, ne disposeront d'aucun recours possible devant la délégation en cas, notamment, de déformation de leurs propos.

Enfin, pour justifier la nécessité démocratique de cette loi, le rapport Paecht met en avant plusieurs exemples étrangers peu probants. Aux Etats-Unis, deux commissions existent au Congrès, contrôlées par le président et dont les membres sont pour la plupart d'anciens hauts fonctionnaires déjà informés et souvent originaires de la CIA ! Quant à la commission sur le renseignement et la sécurité du Royaume-Uni, elle comprend neuf membres issus des deux Chambres et nommés par le premier ministre. Sa mission est limitée à l'examen du budget, de l'organisation et de la ligne de conduite générale des services. Seul le premier ministre est destinataire de son rapport annuel...

Mais le projet de loi du président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale Paul Quilès se heurte surtout à certains obstacles juridiques majeurs. Peut-on imaginer de soumettre une vingtaine de députés et sénateurs à la procédure d'habilitation indispensable pour l'accès aux documents classifiés, après enquête préalable de la DST ou des RG ? Le projet prévoit donc une habilitation à des qualités obtenue par voie législative, et qui impliquera de fait, au même titre que toute personne habilitée, un contrôle de la vie privée.

Imagine-t-on comment annoncer à un élu qu'il a été exclu pour des raisons de sécurité nationale ? Et pour garantir la confidentialité

des travaux de la délégation, la loi propose une simple prestation de serment. Disposition sans doute suffisante si l'on considère que la discrétion est la vertu cardinale des élus !

Se pose également le problème de la responsabilité des membres en cas de violation du secret, dans la mesure où le principe constitutionnel d'irresponsabilité limite de facto la portée des sanctions pénales. L'article VI du projet de loi est à cet égard sibyllin, indiquant seulement que « toute personne » qui aura divulgué une information relative aux travaux de la délégation sera passible des peines prévues à l'article 226-13 du code pénal, sans préciser formellement si les membres ou anciens membres de la délégation entrent dans ce champ d'application.

Au lieu d'un montage aussi complexe, pourquoi ne pas favoriser des courants d'échanges informels entre parlementaires et responsables des services de renseignement, ce que pratiquait régulièrement Alexandre de Marenches ? On pourrait aussi imaginer un cycle de conférences données par des spécialistes sur différents thèmes, notamment les techniques de désinformation ou de collecte de données économiques et stratégiques, répondant ainsi au besoin « culturel » des deux Assemblées. Ne peut-on également envisager une audition régulière du directeur général des services secrets devant les commissions de la défense nationale des deux Assemblées ?

Rappelons qu'il existe toujours des structures de concertation qu'il conviendrait de réactiver, dynamiser et rendre plus opérationnelles, comme le Comité interministériel du renseignement, ou les réunions de coordination à Matignon, que doit présider le directeur de cabinet du premier ministre. La loi qu'on nous propose me semble inutile, sans valeur ajoutée et dangereuse car pouvant conduire à la paralysie totale de notre dispositif de renseignement. La réalité à l'origine de ce projet est qu'il n'y a pas de vraie culture du renseignement en France, mais une méfiance viscérale et soigneusement entretenue à l'égard des services, qui n'ont que le souci de préserver les intérêts supérieurs de l'Etat.

Michel Roussin est ancien directeur de cabinet du Sdece (service de documentation extérieure et de contre-espionnage).

Après le porc, la volaille !

par André Chandernagor

Cela fait plus d'un an que, pour cause de surproduction, le porc va mal. Et les mêmes causes produisant les mêmes effets, les cours de la volaille s'effondrent. La Bretagne, où la densité des élevages industriels est considérable, en subit durement les conséquences.

Les producteurs manifestent avec violence leur mécontentement, occupent pendant quatre jours et trois nuits le centre de Saint-Brieuc, non sans casse importante mais en toute impunité, comme d'habitude. Le ministre de l'Agriculture accourt à Rennes, débouche une aide d'urgence de 165 millions, qui vient s'ajouter aux aides multiples déjà accordées au cours de l'année écoulée. Il fait également part de son désir de lancer une réflexion au sujet du modèle agricole breton, « afin de se prémunir contre les crises à répétition ».

On serait tenté de se dire : « Enfin ! », car tout le monde sait, depuis des années, que le productivisme agricole breton a atteint ses limites (terres et rivières polluées, plages souillées et algues vertes, eaux impropres à la consommation) et qu'il ne pourra être remédié à ces nuisances que par un effort considérable de reconversion des méthodes d'élevage.

A plus court terme, il n'est que deux moyens de sortir de la crise : laisser jouer le marché, qui retrouverait son équilibre mais au prix de la ruine des petits producteurs, ou maîtriser la production. Or aucun d'entre eux n'a été jusqu'à présent mis en œuvre. Des aides de toute nature, européennes, nationales, régionales et départementales empêchent le marché de se réguler de lui-même. Et aucune mesure efficace de maîtrise de la production n'est intervenue. Bien au contraire, et en dépit des protestations véhémentes tant des associations de défense de l'environnement que des élus locaux, des porcheries et des poulaillers industriels continuent de s'implanter un peu partout en France, accroissant ainsi le nombre et l'importance des unités de production alors qu'il faudrait les réduire.

Ces extensions sont encouragées par les grands groupes de transformation et de commercialisation qui dirigent la filière avicole, ainsi que par les fabricants d'aliments d'élevage, coopératives céréalières comprises, qui ont tout intérêt à s'ouvrir de nouveaux débouchés. On comprend moins

qu'elles soient également financées par des subventions des pouvoirs publics, nationaux et locaux. Ainsi, le contribuable est ponctionné deux fois, à des fins contradictoires : pour accroître la production, et pour venir en aide aux victimes de la surproduction provoquée par cet accroissement incontrôlé. Politique de gribouille !

Notre ministre de l'Agriculture se proposerait de demander à ses collègues européens, à Bruxelles, d'envisager des mesures communautaires pour juguler ces marchés. Il serait temps, en effet, mais cela dispense-t-il notre gouvernement d'agir alors qu'il en a les moyens ?

La défense de notre environnement ne dépend en effet que de

principes qu'elle définit pour que, les installations d'élevages industriels étant rendues plus difficiles, la production soit maîtrisée et l'environnement préservé.

Mme Voynet en a eu naguère la velléité ; on l'en a vite dissuadée : c'était l'affaire du ministère de l'Agriculture. Or depuis plus de quarante ans que ce ministère cogère l'agriculture avec la toute-puissante Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), sous la pression constante et souvent violente de celle-ci, on peut légitimement se demander à qui appartient réellement le pouvoir de la décision. Ce n'est pas seulement en Corse que l'Etat ne trouve plus sa place.

Les agriculteurs, dans leur

Ainsi, le contribuable est ponctionné deux fois, à des fins contradictoires : pour accroître la production, et pour venir en aide aux victimes de la surproduction provoquée par cet accroissement incontrôlé. Politique de gribouille !

nous-mêmes. Et nous disposons pour cela d'une bonne loi, du 19 juillet 1976, relative aux installations classées. L'esprit de cette loi a malheureusement été trahi par les décrets, arrêtés et circulaires que les gouvernements successifs ont pris pour son application. Sous la pression du lobby de l'agriculture productiviste, on a accordé toutes facilités aux élevages industriels, qui peuvent ainsi s'implanter et épandre leurs déchets à proximité des habitations, des sources et des cours d'eau. Et aucune considération, ni le trouble causé au voisinage par les odeurs et les bruits ni le préjudice irréparable causé à d'autres activités et notamment au tourisme, ne prévaut contre leurs entreprises. Ne vient-on pas, en dépit de l'opposition de la grande majorité de la population concernée et des élus locaux, d'autoriser en Berry la construction d'un poulailler industriel à proximité de la maison de George Sand, haut lieu de l'histoire littéraire et artistique de notre pays ?

Il suffirait que, modifiant les textes d'application de la loi de 1976, notre gouvernement soit plus exigeant sur l'application des

grande majorité, votent à droite. Qu'il y ait donc des raisons électorales à la complaisance des gouvernements de droite pour l'agro-business, on peut l'admettre. On a plus de mal à comprendre les motifs de la docilité d'un gouvernement constant et souvent violente de celle-ci, on peut légitimement se demander à qui appartient réellement le pouvoir de la décision. Ce n'est pas seulement en Corse que l'Etat ne trouve plus sa place.

Faut-il s'étonner dès lors si les citoyens, las de supporter les conséquences de ces incohérences, sont de plus en plus nombreux à rechercher, dans les réseaux associatifs, un moyen d'expression et de représentation que les formations politiques semblent avoir renoncé à leur assurer ?

André Chandernagor, ancien ministre, est vice-président de la Coordination nationale contre les élevages industriels.

AU COURRIER DU « MONDE »

ÉPHÉMÉRIDE MÉTISSÉE

Le Monde du 3 décembre cite le professeur Hans Maier, de l'université de Munich, selon lequel l'avenir du « calendrier chrétien », qui a résisté avec succès à des tentatives de modification ou d'abolition, semble assuré (...). Le « christianisme » de notre calendrier européen ou occidental est pourtant plus que suspect. Aucun des noms de mois, en français, espagnol, italien, anglais ou allemand, n'a un rapport quelconque avec le christianisme ; plusieurs mois (janvier, mars, mai, probablement juin) doivent leur appellation à des dieux païens, et d'autres (juillet et août) aux empereurs Jules César et Auguste qui, à ma connaissance, n'ont pas encore

été inclus dans la tribu des saints. Les dénominations des jours de la semaine sont, presque toutes, dans le cas du français ou de l'espagnol, et dans leur totalité en anglais, païennes (...). Sauf dans des cas rares (le portugais, le grec moderne), les efforts fébriles des Eglises chrétiennes pour extirper de la semaine les noms des dieux païens furent presque aussi stériles que ceux de la Convention, beaucoup plus tard, pour réformer de fond en comble notre calendrier ; celui-ci, plus que chrétien, est un calendrier métis, à forte prédominance romaine ou païenne.

Pedro Scaron Metz (Moselle)

CAPITOL démocratise la bourse.

3 €* par ordre, droits de garde gratuits.**

1^{er} pas, 1^{er} pack.

Premiers pas

Action

Passion

www.capitol.fr

votre finance personnelle on line

Demande d'information gratuite et sans engagement de votre part

0 8 1 0 1 8 0 1 8 1

N° Azur. Prix d'une communication au tarif local.

* Pour tout ordre passé sur la Bourse de Paris, par Internet, inférieur ou égal à mille euros. Trois euros hors taxes, soit 3,62 euros TTC.
 ** Pour tout portefeuille inférieur ou égal à trente mille euros.
 Tarifs valables jusqu'au 31/12/2000.



FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs financières allemandes ont continué, lundi 27 décembre, de bien réagir au projet de défiscalisation pour les sociétés des bénéficiaires tirés de la vente de participations dans d'autres entreprises. Plus forte hausse des valeurs de l'indice DAX, Deutsche Bank a progressé de 6,88 %, HypoVerein de 2,56 % et Dresdner de 3,8 %. La compagnie d'assurances Allianz, qui détient également d'importantes participations dans d'autres sociétés allemandes, a gagné 3,79 %.

Le titre Mannesmann a affiché une hausse de 0,92 % lundi. Le groupe allemand a démenti une information du Sunday Business selon laquelle il serait ouvert à une OPA amicale pour contrer l'OPA hostile de Vodafone Airtouch. Cet hebdomadaire citait British Telecom, les américains MCI WorldCom et Bell-South Corp et le français Vivendi comme acquéreurs potentiels.

Table with columns: 28/12 9h42, Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: AUTOMOBILE. Includes entries for AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, etc.

Table with columns: 28/12 9h42, Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: BANQUES. Includes entries for ABNEY NATIONAL, ABB AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

Table with columns: 28/12 9h42, Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: CONSTRUCTION. Includes entries for ACCIONA, AKTOR SA, ASKO -A, etc.

Table with columns: 28/12 9h42, Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries for ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table with columns: 28/12 9h42, Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: CONSUMMATION CYCLIQUE. Includes entries for ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table with columns: 28/12 9h42, Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: CHIMIE. Includes entries for AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: BOC GROUP PLC, CELANESE N, CIBA SPEC CHEM, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: CONGLOMERATS. Includes entries for CCIP/RM, CHRISTIAN DIOR, CIR, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries for EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: CONSTRUCTION. Includes entries for ACCIONA, AKTOR SA, ASKO -A, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries for ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: CONSUMMATION CYCLIQUE. Includes entries for ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 27/12. Section: CHIMIE. Includes entries for AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

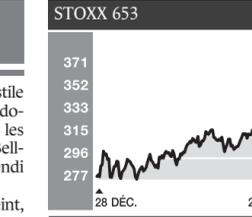


Table listing various companies and their stock prices, including HILTON GROUP, MOULINEX/RM, NCL HLDG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ASTRAZENECA, AVENTIS/RM, ELAN CORP, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, AKTOR SA, ASKO -A, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

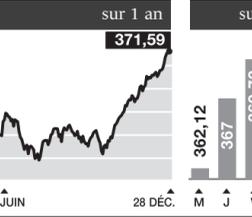


Table listing various companies and their stock prices, including SEGUROS MUNDIAL, SKANDIA INSURAN, STONERAND, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, AKTOR SA, ASKO -A, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

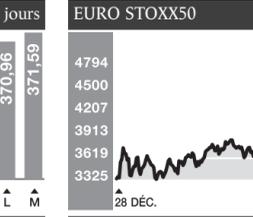


Table listing various companies and their stock prices, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, AKTOR SA, ASKO -A, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

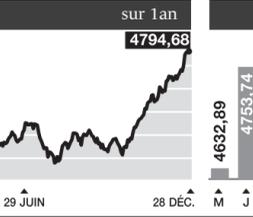


Table listing various companies and their stock prices, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, AKTOR SA, ASKO -A, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table listing various companies and their stock prices, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ENVIPO HDL CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including 1 & 1 AG & CO/GAA, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, AKTOR SA, ASKO -A, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

www.lemonde.fr
EDITIONS MOBILES
Consultez Le Monde sur assistant personnel (Palm Pilot, Windows CE...)

Table listing various companies and their stock prices, including TOTAL FINA/RM, MOYENAN CRUCIBLE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including METRA A, METSO, MORGAN CRUCIBLE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including METRA A, METSO, MORGAN CRUCIBLE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including METRA A, METSO, MORGAN CRUCIBLE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

MEDIAS

Table listing various companies and their stock prices, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table listing various companies and their stock prices, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table listing various companies and their stock prices, including AHOLD, ALTADIS -A, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table listing various companies and their stock prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTRODUOSI/R, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing various companies and their stock prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALCATEL -A, etc.

ASSURANCES

Table listing various companies and their stock prices, including AEGON NV, AGR/RM, ALLEANZA ASS, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action de la compagnie de réassurance Scor chutait de 2,36 % à 43 euros au début des transactions, mardi 28 décembre, après avoir accusé, la veille, une baisse de 4,34 % à la suite de la tempête qui a traversé dimanche l'Europe du Nord.
● Mardi matin, la valeur TotalFina, qui avait affrété le pétrolier Erika, responsable de la marée noire (lire page 8), perdait 1,15 % à 128,50 euros. Lundi, les investisseurs avaient fait reculer de plus de 5 % le titre qui affichait la deuxième plus forte baisse du marché à règlement mensuel.
● Le titre Canal+ gagnait 1,28 % à 150 euros, mardi matin. L'action avait progressé la veille de 5,04% suite à la publication d'études favorables de la part des bureaux d'analyse financière. Les spécialistes de Schroders estiment ainsi que le cours de l'action pourrait atteindre 200 euros.
● L'action Danone était très entourée mardi matin, gagnant 1,59 % à 230,40 euros. Le groupe s'est refusé à commenter les informations parues dans le Times, selon lesquelles il vendrait Kronenbourg pour un montant de deux milliards de livres (3,18 milliards d'euros).
● La valeur Cap Gemini, qui progressait de 6,89 % à 266,7 euros mardi matin, profitait de son intégration dans la liste des valeurs recommandées pour l'an 2000 par les gestionnaires d'AXA et ceux du Crédit lyonnais.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 28 DÉCEMBRE Cours relevés à 9 h 50
Liquidation : 24 janvier

Table of stock prices for France, listing companies like B.N.P., Renault, TotalFina, etc., with columns for previous price, current price, and change.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 27 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 17 h 35

Table of stock prices for the New Market, listing companies like ADL Partner, Access Comm, Algérie, etc., with columns for current price and change.

SICAV

ÉCUR. ACTIONS EUROP. C. 21,23
ÉCUR. CAPITALISATION C. 40,48
ÉCUR. DYNAMIQUE+ PEA 55,83

FCP

ÉCUR. ÉNERGIE D PEA 51,97
ÉCUR. EXPANSION C. 13668,10
ÉCUR. EXPANSION/LUS C. 39,26

AGIPI
AGIPI AMBITION (AXA) 28,56
AGIPI ACTIONS (AXA) 31,10

BNP ACTIONS EURO. 150,93
BNP ACTIONS FRANCE 195,09
BNP ACT. MIDCAP EURO. 152,70

BNP ACT. MIDCAP FR. 52,57
BNP ACTIONS MONDE 217,96
BNP ACTIONS PEA EURO. 245,02
BNP ÉP. PATRIMOINE 33,87

CDC Asset Management
LIVRET B. INV.D PEA 217,63

MULTI-PROMOTEURS
NORD-SUD DÉVELOP. C. 451,36
NORD-SUD DÉVELOP. D. 384,04

CAISSE D'ÉPARGNE
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR 81,68
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA 83,86

Table of stock prices for BAZAR HOT. VILLE, BIC, BIS, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, CARREFOUR, CHARGEURS OFFS, etc.

Table of stock prices for GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILLED, HAVAS ADVERTISING, etc.

Table of stock prices for SUEZ LYON DES EAU, SUEZ, SUEZ ENVIRONNEMENT, SUEZ TRAVAIL, etc.

SECOND MARCHÉ

MARDI 28 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 50

Table of stock prices for the Second Market, listing companies like FI SYSTEM, GENEXIS, GENESYS, etc.

SECOND MARCHÉ

MARDI 28 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 50

Table of stock prices for the Second Market, listing companies like DAPTA-MALLIN, GROUPE J.C.D., etc.

INTERNATIONAL

Précédent en euros Cours en euros Cours en francs % Var. veille Montant coupon

Table of international stock prices, listing companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ÉCUR. ACTIONS EUROP. C.

ÉCUR. CAPITALISATION C. 40,48
ÉCUR. DYNAMIQUE+ PEA 55,83
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA 51,97

ÉCUR. EXPANSION C. 13668,10
ÉCUR. EXPANSION/LUS C. 39,26
ÉCUR. INVESTIS. D PEA 64,17

ÉCUR. MONÉT./D10 301/198 184,73
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. 161,52
ÉCUR. TRIMESTRIEL D. 273,97

ÉPARCOURT-SICAV D. 2095,28
GÉOPTIM C. 137,20
HORIZON C. 580,44

PRÉVOYANCE ÉCUR. D. 15,02
Fonds communs de placements
ÉCURÉUIL ÉQUILIBRE C. 37,81

ÉCURÉUIL PRUDENCE C. 32,47
ÉCURÉUIL VITALITÉ C. 46,88

INDOCAM
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

UNIVERS ACTIONS 71,15
MONÉ ASSOCIATIONS 181,92
UNIVAR C. 200,54

UNIVAR D. 183,57
UNIVERS-OBLIGATIONS 37,61
Fonds communs de placements
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17
INDOCAM VAL. RESTR. 362,17

CRÉDIT AGRICOLE
FRANCIS 43,16
FRANCIS PIERRE 32,38

EUROPE RÉGIONS 65,36
CIC BANQUES
FRANCIS 43,16
FRANCIS PIERRE 32,38

EUROPE RÉGIONS 65,36
CIC PARIS
168,33
1104,17

1104,17
1104,17
1104,17

1104,17
1104,17
1104,17

1104,17
1104,17
1104,17

1104,17
1104,17
1104,17

1104,17
1104,17
1104,17

1104,17
1104,17
1104,17

1104,17
1104,17
1104,17

1104,17
1104,17
1104,17

1104,17
1104,17
1104,17

1104,17
1104,17
1104,17

1104,17
1104,17
1104,17

ACTILION ÉQUILIBRE D * 193,79
ACTILION PEA ÉQUILIBRE 197,01
ACTILION PRUDENCE C * 174,60

ACTILION PRUDENCE D * 171,15
INTERLION 210,62
LION ACTION EURO 118,44

LION PEA EURO 117,79
CM EURO PEA 27,55
POSTE ACTION S 44,69

POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69

POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69

POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69

POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69

POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69

POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69

POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69

POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69

POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69

POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69

POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69
POSTE ACTION S 44,69

KALEIS ÉQUILIBRE D 203,74
KALEIS SÉRÉNITÉ D 187,42
KALEIS SÉRÉNITÉ C 182,40

LATITUDE D 24,03
LATITUDE C 20,93
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84
OBLYTS D 102,84

Nettement plus calme

MERCREDI. Les intempéries pluvio-ventueuses sont maintenant terminées. La dépression tempétueuse prend la direction de la Russie. L'anticyclone des Açores qui va s'installer sur le pays va nous assurer une fin d'année moins agitée mais un peu plus froide.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. - Averses fréquentes sur la frange côtière, plus espacées dans les terres, éclaircies dans l'après-midi. Le vent se montre enfin raisonnable, ne dépassant pas 60 km/h. Le mercure atteint difficilement 5 à 8 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Averses sur les côtes s'atténuant dans les terres. Par endroits, pluie et neige mêlées. Le vent de nord-ouest se modère et les températures sont un peu fraîches, de 3 à 5 degrés.

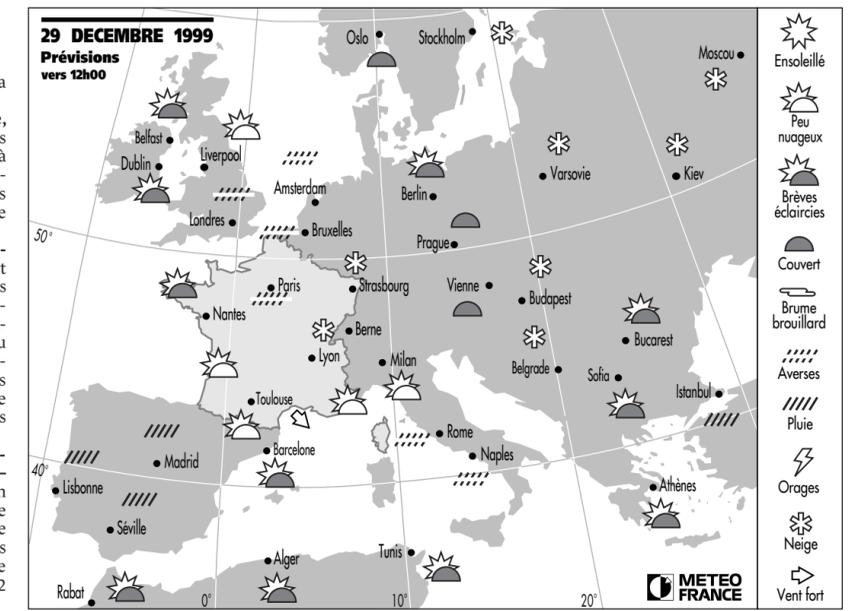
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Ciel assez chargé tout au long de cette journée avec par moments une petite averse de neige. Il fait de

0 à 3 degrés au plus chaud de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Petites averses prenant un caractère hivernal à basse altitude. L'après-midi, le soleil apparaît plus durablement. Les températures s'échelonnent entre 5 et 8 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les nuages se déchirent par moments en plaine, mais restent plus compacts en montagne avec quelques petites giboullées neigeuses à la clé. Attention au risque d'avalanche en Haute-Savoie notamment. Les températures atteignent 2 à 5 degrés en plaine mais restent négatives dans les massifs.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La tempête s'achève également en Méditerranée mais des rafales de vent à 80 km/h peuvent encore se produire. Le ciel offre de belles éclaircies avec un risque d'averse limité à la Corse. Il fait de 7 à 12 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PACS.** Depuis le 21 décembre, les personnes ayant conclu un Pacs peuvent bénéficier des tarifs « couple » sur les lignes « métropole » d'Air France. Ces réductions seront accordées sur présentation de l'attestation d'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité délivré par le tribunal d'instance du lieu de résidence. Les montants des réductions varient suivant les vols. Renseignements auprès des agences Air France et des agences de voyages.

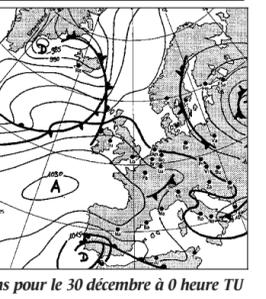
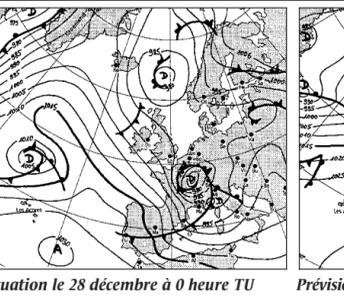
■ **CORÉE.** Un label « Visitors Guide » a été octroyé aux soixante-quinze chauffeurs-guides des taxis de luxe parlant anglais. D'autre part, un service de l'Association coréenne des agents de voyages (KATA) permet aux touristes de disposer d'un interprète. Une condition : être au minimum trois voyageurs et prendre en charge les repas du guide et ses déplacements. Information à l'Office du tourisme coréen à Paris, tél. : 01-45-38-71-23.

PRÉVISIONS POUR LE 29 DÉCEMBRE 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-2/1 N
AIACCIO	NANTES	0/6 N
BIARRITZ	NICE	5/11 S
BORDEAUX	PARIS	1/4 N
BOURGES	PAU	1/6 S
BREST	PERPIGNAN	4/7 S
CAEN	RENNES	2/6 N
CHERBOURG	ST-ETIENNE	0/2 *
CLERMONT-F.	STRASBOURG	-1/2 *
DIJON	TOULOUSE	3/6 S
GRENOBLE	TOURS	0/4 N
LILLE	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	CAYENNE	23/28 P
LYON	FORT-DE-FR.	23/28 C
MARSEILLE	NOUMEA	25/30 C

PAPEETE	25/29 S	KIEV	-5/-3 *	VENISE	0/6 P	LE CAIRE	13/22 S
POINTE-A-PIT.	22/30 S	LISBONNE	7/14 P	VIENNE	-3/-2 C	NAIROBI	16/26 S
ST-DENIS-RE.	24/29 S	LIVERPOOL	3/6 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	18/24 P
EUROPE		LONDRES	1/5 P	BRASILIA	19/27 S	RABAT	11/17 N
AMSTERDAM	2/5 P	LUXEMBOURG	-3/-2 *	BUENOS AIR.	17/28 C	TUNIS	8/13 N
ATHENES	13/17 N	MADRID	0/6 P	CARACAS	22/26 C	ASIE-Océanie	
BARCELONE	3/11 N	MILAN	-2/6 S	CHICAGO	-6/0 C	BANGKOK	19/30 S
BELFAST	2/5 N	MOSCOW	-4/-1 *	LIMA	17/22 S	BEYROUTH	17/21 S
BELGRADE	-5/3 *	MUNICH	-6/0 *	LOS ANGELES	9/19 S	BOMBAY	20/32 S
BERLIN	-2/1 N	NAPLES	6/9 P	MEXICO	3/19 S	DIJAKARTA	26/30 C
BERNE	-3/0 *	OSLO	-8/-5 C	MONTREAL	-13/-8 C	DUBAI	15/25 S
BRUXELLES	1/3 P	PALMA DE M.	4/13 S	NEW YORK	-3/2 S	HANOI	14/24 S
BUCAREST	-3/5 N	PRAQUE	-3/-2 C	SAN FRANCIS.	7/14 S	HONGKONG	14/22 S
BUDAPEST	-3/1 *	ROME	4/9 P	SANTIAGOCHI	11/28 S	JERUSALEM	12/22 S
COPENHAGUE	-3/0 *	SEVILLE	6/17 P	TORONTO	-8/-2 C	NEW DEHLI	9/23 S
DUBLIN	2/5 N	SOFIA	-4/5 N	WASHINGTON	-3/3 S	PEKIN	-5/7 S
FRANCFORT	-2/2 *	ST-PETERSB.	-5/3 C	AFRIQUE		SEOUL	-4/3 S
GENEVE	-2/5 *	STOCKHOLM	-5/2 *	ALGER	9/15 N	SINGAPOUR	24/27 P
HELSINKI	-6/-4 *	TENERIFE	11/14 S	DAKAR	22/26 S	SYDNEY	18/22 P
ISTANBUL	9/16 P	VARSOVIE	-4/-2 *	KINSHASA	20/30 C	TOKYO	5/13 S



EXPOSITION

La Cité des sciences part à la rencontre de l'apprentissage

« **RÉVÉLEZ-VOUS,** c'est l'an 2000 ! » : avec ce slogan, la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette a déjà franchi les fêtes de fin d'année. Alliant la parole au geste, elle vient d'inaugurer une audacieuse et vaste exposition, résolument à contre-courant de l'idée selon laquelle on apprend « bien » que si l'on apprend « triste ». Destinée à tous les publics, à commencer par les enfants du primaire et du secondaire, « Désir d'apprendre » soutient au contraire, démonstration à l'appui, que l'utile doit dans ce domaine se joindre à l'agréable. Apprendre sans s'en apercevoir : la cible, souvent visée, est rarement atteinte. Les organisateurs de cette réussite n'en ont que plus de mérite.

D'où nous vient le désir d'apprendre ? Ce qui est sûr, c'est qu'il commence à se construire dès la petite enfance. Et que les manières d'apprendre, très vite, peuvent différer d'un enfant à l'autre, pour ensuite s'inscrire de façon durable dans la personnalité. « Nous avons filmé les enfants d'une école maternelle âgés de trois à quatre ans face à un "sac à surprise" contenant un objet inconnu qu'ils ne peuvent voir, raconte la psychologue Marie-

Luca Verdier-Gibello, conseillère scientifique de l'exposition. Dans une telle situation, certains enfants font preuve d'une attention soutenue et d'une curiosité active et spontanée : ils posent de nombreuses questions et demandent à toucher l'objet. D'autres montrent de l'appréhension, ne parlant ni ne touchant. Nous avons identifié un troisième groupe d'enfants, impulsifs et avides de savoir, mais... tout de suite. Ils sont incapables de supporter l'attente, et identifient très rapidement - et à tort - l'objet pour s'en désintéresser immédiatement après. »

PROPRIÉTÉS EXPÉRIENCES

Plus étonnant : ces observations, menées sur de tout petits enfants, se révèlent inchangées lorsqu'ils atteignent l'âge de douze ans ! « Les timides le sont restés, tout comme les impulsifs et les curieux », constate M^{me} Verdier-Gibello. On apprend en fonction de ce qu'on est. De même, connaissances et pratiques s'assimilent différemment selon ce qu'on sait déjà, et aussi selon l'idée qu'on se fait de soi-même... « A chacun sa façon d'apprendre », tel est le premier thème de l'exposition. Côté scène,

le visiteur réalisera ses propres expériences, parmi lesquelles le tour de magie des trois cordes (succès assuré pour les soirées festives !). En coulisses, il observera et écouter ses semblables, et réfléchira à sa propre manière d'apprendre.

« Comment apprend-on ? » sera la deuxième étape, la plus ludique et la plus intrigante de toutes. Là encore, pas de discours sur les diverses conceptions de l'apprentissage, sur l'inné et l'acquis ou sur les modalités complexes de la mé-

morisation, mais simplement une série de tests et de jeux. De connaissances acquises en pertes de certitudes, de gestes familiers en raisonnements inhabituels, l'acte d'apprendre ne mobilise pas seulement nos capacités intellectuelles, mais aussi nos émotions. Et, surtout, il prend du temps. Celui de tâtonner physiquement ou intellectuellement, de se sentir un peu « bête » tandis que s'intériorise l'objet ou le problème.

Sujet d'expériences, le visiteur

peut aussi devenir chercheur. Confortablement installé dans un fauteuil aux accoudoirs truffés de boutons, il sera ainsi convié à faire un exercice de calcul mental et à suivre, en direct, l'activité de son cerveau durant l'expérience. Une simulation qui le conduit au cœur des techniques de l'imagerie cérébrale, qui permettent désormais aux spécialistes des neurosciences, grâce à la RMN (résonance magnétique nucléaire), de visualiser les zones du cortex qui entrent en œuvre lors des diverses activités mentales.

REFLETS DU TEMPS

Un étage plus haut, l'exposition devient plus didactique. Organisée en deux parties, « Education et société, fragments d'histoire » et « Apprendre à l'ère du numérique », elle retrace sur plus de deux millénaires l'évolution des enseignements. « A chaque époque, résume l'épistémologue Française Parot (Paris-VII-CNRS), on peut déceler que des convictions générales sont corrélées avec des représentations de l'enfant et du savoir qui, elles-mêmes, déterminent des pratiques éducatives. » Que celles-ci aient pour objet de former

des citoyens-guerriers (Antiquité), des croyants (Moyen Age), des personnes (XVI^e au XVIII^e siècle), des citoyens (XIX^e siècle) ou tous les citoyens (XX^e siècle), elles sont toujours le reflet des idées philosophiques, politiques et sociales de leur temps.

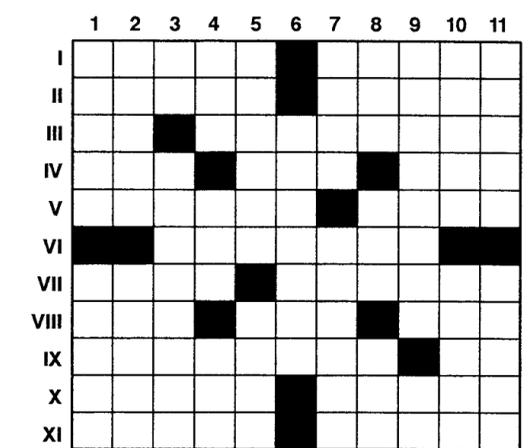
Reflet de notre ère de haute technologie, le parcours se termine sur une question d'avenir : l'ordinateur permet-il d'apprendre ? En guise de réponse, sept modes d'apprentissage (dialoguer, expérimenter, créer, explorer, s'évaluer, coopérer, jouer) sont mis à l'épreuve au travers de différents logiciels. Pour ceux qui en redemandent, deux espaces d'animation, équipés de postes multimédias en réseaux et de divers objets destinés à mesurer, écrire ou... jouer, proposent huit à douze séances quotidiennes pour approfondir les thèmes de l'exposition.

Catherine Vincent

★ « Désir d'apprendre », jusqu'à décembre 2000. Cité des sciences et de l'industrie, 30, av. Corentin-Cariou, 75019 Paris. Tél. : 01-40-05-80-00, Minitel : 3615 Villette, Web : www.cite-sciences.fr

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99308



HORIZONTALEMENT

I. Chaque jour il revient en changeant. Sans difficulté. - II. Aime les lieux humides. Va avec des ho. - III. Métal. Fait le plein. - IV. Sensible dans les cordes. Chantier. Grossit le Danube. - V. Trop sensible, il finit au bout d'une corde. Montée des eaux. - VI. Travailler sur les veines. - VII. Recouvre au montage. Faire le vide. - VIII. Intelligent mais peu sympathique. Problème à régler. Prépare vite au travail. - IX. D'un joli rouge

pourpre. Possessif. - X. Princesse indienne. Joli coup sur le terrain. - XI. Dégénérée sans les consonnes. Doux à porter et à toucher.

VERTICALEMENT

I. Juste milieu. Pas du genre à aller de l'avant. - 2. Met de l'ambiance. Tissée de fils d'or. - 3. Personnel. Pour rester en retrait. - 4. Flotte à table. Panier plat. Ouverture vers l'avenure. - 5. Apportait l'immortalité. Apporte la mort. - 6. Jeune pal-

◆ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

SCRABBLE

PROBLÈME N° 154

mipède. - 7. Passage difficile. Reliefs. - 8. Fournisseur pour artistes peintres. Menue monnaie asiatique. Entente européenne. - 9. Etouffé. Petit patron d'une grande entreprise. - 10. Qui ne laissera rien passer. Fis des détours. - 11. Revenu bienvenu. Protecteur des fonds.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99307

HORIZONTALEMENT

I. Débine. Bobs. - II. Eculé. Uvule. - III. Futé. Apprêt. - IV. IRA. Ace. Sut. - V. Enumère. Se. - VI. Erotisé. - VII. Ma. Erosion. - VIII. Ino. Ane. Cob. - IX. Dédale. Bébé. - X. Otite. Manet. - XI. None. Ciselé.

VERTICALEMENT

I. Défi. Amidon. - 2. Ecuré. Aneto. - 3. Butane. Odin. - 4. Ile. Ure. Até. - 5. Ne. Amoral. - 6. Acétone. - 7. Upérisé. Mi. - 8. BVE. ESI. Bas. - 9. Ours. Eocène. - 10. Bleus. Nobel. - 11. Setter. Bête.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

600 personnages en quête de mots

La partie ci-contre, à quelques détails près, a été jouée simultanément par de nombreux joueurs appartenant à des clubs français.

1. Tirage : E E N P R U V.

a) En trois endroits différents, placez trois mots différents rapportant respectivement 41, 42 et 58 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez et placez un mot de sept lettres.

c) Placez un huit-lettres en complétant ce même tirage avec une lettre appartenant à un des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) A C N O P S S : trouvez un sept-lettres. Il existe cinq mots de quatre lettres incluant un X et un Y. Trouvez-les.

Solutions dans Le Monde du 5 janvier 2000.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A		H	E	R	B	E	E	S						
B						P								
C						I								
D						L								
E						U	E	D						
F						R	U	O						
G						A	R	E						
H						I	O	N	I	S	E	E		
I											A			
J						W	A	T	T	E		U		
K												X		
L														
M														
N						A	B	O	N	N	I	E	S	
O														

Solutions du problème paru dans Le Monde du 22 décembre.

a) VIROSES, affections causées par un virus, G 3, 75, faisant RA, OR, SE et EU.
b) VARIOISES, 5 G, 72 - VER-SOIRS, 6 B, 71 - EROSIVES, 7 B, 67 - OUVRISSE, 8 G, 62.
c) 1. CYPHOSE ; 2. KERATOSE ; 3. ONYCHOSE ; 4. SCHIZOSE ; 5. TOXICOSE.
d) NUERAIT, RUAIENT et TAURINE - PUERILE - PLEURITE.

Michel Charlemagne

SON ET LUMIÈRE Alors que la plupart des projets pharaoniques de stars pour célébrer le passage à l'an 2000 ont été annulés ou révisés à la baisse, Jean-Michel Jarre aura

mené jusqu'au bout *Les Douze Rêves du Soleil*. ● A LA TÊTE d'une troupe de mille personnes, le musicien français présente sur le plateau de Guizeh un gigantesque son

FÊTER
L'AN 2000

et lumière, « un opéra électronique » inspiré d'un épisode concernant Râ, le dieu Soleil. ● CE SPECTACLE, au coût de 60 millions de francs, fait l'objet de violentes

critiques en Egypte liées à sa date, pendant les dix derniers jours du ramadan. Surtout, le 1^{er} janvier 2000 n'a de sens que pour 1 % des habitants de la vallée du Nil.

Jean-Michel Jarre devant les pyramides de Guizeh pour quitter 1999

Le compositeur et joueur de clavier français présentera « Les Douze Rêves du Soleil », un spectacle où les projections vidéo, les jeux de lumières et les mélodies électroniques sont combinés

IL Y A quelques mois *Les Douze Rêves du Soleil* n'auraient pu être qu'une manifestation parmi d'autres noyées dans les cérémonies officielles estampillées an 2000. Dans la grande foire aux événements avaient été annoncées des prestations de David Bowie au bout du bout de la Nouvelle-Zélande, de Michael Jackson, des Rolling Stones, de Pink Floyd et de quelques autres stars de réputation internationale. Mais, suite à l'annulation ou à une révision à la baisse de la plupart de ces projets, c'est vers le spectacle que Jean-Michel Jarre devrait présenter dans la nuit du 31 décembre 1999 au 1^{er} janvier 2000 sur le plateau de Guizeh, devant les pyramides de Chéops, Chéphren et Mykérinos, que se tournent tous les regards. Et en premier lieu ceux des caméras chargées de fournir des images des différentes célébrations aux deux consortiums (l'un britannique, l'autre américain) qui vont revendre aux télévisions des heures de programmes et qui recherchent en priorité du son et lumière à grand spectacle.

Au-delà de toute critique esthétique, Jarre a su, depuis son premier concert en plein air, place de la Concorde, à Paris, le 14 juillet 1979, combiner des projections vidéo, des jeux de lumières, sa musique aux mélodies évidentes, dont la techno actuelle reproduit à l'envi certains éléments, à une mise en scène des lieux où il s'installe. Dans un studio de répétition à Vanves (Hauts-de-Seine), peu de temps avant son départ pour Le Caire à la mi-décembre, Jean-Michel Jarre explique une nouvelle fois que ses concerts « ne sont pas des concerts tout à fait comme les autres. On me dit souvent que je fais des choses spectaculaires, mais il ne faut pas confondre la taille et l'échelle. Quand on est en extérieur, l'échelle est différente, le plafond est plus haut, les perspectives sont différentes. J'aime bien l'idée du concert unique. On arrive comme des sal-



Jean-Michel Jarre devant les pyramides d'Égypte : « Il ne faut pas confondre la taille et l'échelle. »

timbanques, on s'installe sur la place du village et on repart discrètement le matin ». Sauf que dans son cas il lui faut bien admettre que les places de village ont une superficie de plusieurs hectares, que les saltimbanques transportent plusieurs tonnes de matériel et que, bon an mal an, les spectateurs se comptent en centaines de milliers, voire en millions de personnes. De l'artisanat à grande échelle.

« ASPECT FITZCARRALDO »

Après la Concorde, Houston, pour le vingt-cinquième anniversaire de la NASA, les quais de la Saône, à Lyon, pour la visite du pape Jean Paul II, les docks de Londres, Pékin, le Champ-de-Mars, l'université de Moscou, le

parc du château de Versailles et d'autres lieux (dont, plus traditionnellement, des salles de spectacle fermées), Jarre et une troupe de près de mille personnes (ses musiciens, des musiciens traditionnels égyptiens et nubiens, l'orchestre de l'Opéra du Caire, des gens de spectacle, des techniciens locaux et des équipes européennes) prendront pour décor le désert de sable et les pierres des pyramides.

Sur le papier l'« opéra électronique » de Jarre a de l'allure, pour qui aime le genre. L'ancien élève de Pierre Schaeffer au Groupe de recherche musicale, parolier de François Hardy ou de Patrick Juvet, auteur de musiques pour des spots publicitaires, s'est inspiré d'un épisode de la mythologie

égyptienne (Râ, le dieu Soleil, passe en barque chaque nuit sous douze portes qui symbolisent douze états différents de l'homme) pour découper son spectacle en douze étapes. Début après la dernière prière au coucher du soleil et fin avec le premier appel à la prière au lever du soleil. Le temps, l'éternité, la mémoire, le courage, l'innocence, la liberté seront évoqués à cette occasion. Au début du spectacle, des sons naturels accompagneront des projections sur les façades des pyramides. A partir de 22 h 30, Jarre et les différents musiciens s'installeront sur une scène érigée à distance des pyramides pour un mélange d'anciennes compositions, de thèmes écrits pour la circonstance et d'extraits de son nouvel album, *Métamor-*

phoses (Dreyfus Music, sortie en février 2000). A 1 h 30, ce sera au tour des musiciens traditionnels de tenir la vedette avant le retour de Jarre pour un final à l'aube.

Le tout sera filmé par le Britannique Mike Mansfield, un spécialiste des tournages de concerts pour la télévision. « Dès la conception, qui remonte à l'hiver 1997, à la demande de l'Etat égyptien et en particulier du ministre de la culture, Farouk Hosni, j'ai tenu compte du fait que cela devait être filmé. J'espère que l'on arrivera à filmer la nuit, les petites choses dans les coins, les allumés qui vont de rave en rave dans le monde et qui sont attendus, en même temps que l'aspect Fitzcarraldo, démesuré, de cette aventure. Il faut que l'on s'approche des pierres, qu'on en sente la

matière. » Pour des raisons de sécurité et de protection du site, la capacité d'accueil des spectateurs payants a été limitée à cinquante mille personnes. Dix mille d'entre elles seront privilégiées qui, contre la somme de 400 dollars (394,30 euros, 2 586,45 francs), seront à l'abri du froid dans des tentes où un buffet « cinq étoiles » sera servi et le concert diffusé sur des écrans géants. En face de la scène, en extérieur, il en coûtera 20 dollars (19,72 euros, 129,32 francs) pour les habitants et 50 dollars (49,29 euros, 323,31 francs) pour les étrangers pour assister à la même nuit.

DÉPLACEMENTS CONTRÔLÉS

A Paris, le producteur Jean-Claude Camus, habitué des grandes entreprises, notamment avec Johnny Hallyday, estime que le gouvernement égyptien ne devrait pas récupérer beaucoup d'argent sur un investissement de près de 60 millions de francs qui sur place a été régulièrement critiqué, comme l'a été la tenue du spectacle (lire ci-dessous). « Pour la production dont j'ai la charge, explique Jean-Claude Camus, c'est un coût de 45 millions de francs, dont 5 pour les transports. Quant à la somme de 400 000 dollars qui a été annoncée comme cachet pour Jean-Michel Jarre, si elle atteint moins de la moitié ce sera le maximum. » Si à ce jour il n'y a pas eu de menaces sur les équipes qui préparent le spectacle, les routes qui mènent au site sont protégées par des militaires et le moindre déplacement est contrôlé. Une ambiance qui tranche nettement avec le message humaniste que Jarre s'applique soigneusement à transmettre.

Sylvain Siclier

★ La chaîne de télévision M 6 diffusera, en différé, la partie du concert où Jean-Michel Jarre sera présent tandis que Radio FG le diffusera en direct avant un programme de musiques électroniques.

Alexandre Buccianti

Une date symbolique qui ne concerne que 1 % de la population de la vallée du Nil

LE CAIRE

de notre correspondant
« Du sacrilège à l'arnaque. » L'éventail des accusations lancées par une bonne partie des descendants des pharaons contre le spectacle *Les Douze Rêves du Soleil*, de Jean-Michel Jarre, est aussi large que les signes du zodiaque. Le réquisitoire a d'autant plus de poids qu'il n'émane pas seulement des islamistes jamais contents, mais des députés de la majorité, des journalistes de la presse officielle et des intellectuels proches du pouvoir qui sont montés à l'assaut du gouvernement qui a commandité le compositeur français.

Les réserves sont de plusieurs ordres. D'abord religieux. Ils estiment « incompatible » ce spectacle avec le mois de jeûne et d'abstinence que constitue le ramadan. Le spectacle du compositeur français tombe en plein Saint des Saints que sont les dix derniers jours du mois sacré pour les musulmans et qui devraient être consacrés à la méditation. De quoi réveiller les démons extrémistes, d'autant plus que les pharaons, constructeurs de ces « monuments païens que sont les pyramides et le sphinx » sont maudits par le Coran comme par la Bible et la Torah.

La contestation est aussi d'ordre politico-nationaliste. Le clou de la soirée devait être

la pose, à minuit, d'un pyramidion doré sur le sommet de la pyramide de Chéops. « Un signe franc-maçon [la franc-maçonnerie est interdite en Égypte] visant à soutenir les affirmations sionistes selon lesquelles les pyramides ont été construites par les juifs », a-t-on pu lire dans des journaux et sur Internet. Une autre objection est d'ordre financier. Députés et même professionnels du tourisme se demandent si le spectacle va couvrir ses frais, estimés à une soixantaine de millions de francs (9,15 millions d'euros). Le plus gros budget consacré à un tel événement depuis l'inauguration du canal de Suez il y a près d'un siècle et demi. A l'époque, le khédive Ismaïl avait commandé l'opéra *Aïda* de Verdi. Certains ont estimé qu'un spectacle au pied de la dernière merveille du monde antique aurait dû être offert gratuitement et peut-être même payé par ceux qui allaient profiter de la publicité générée par cet événement.

ÉNORME INDIFFÉRENCE

La dernière objection est d'ordre technique. Les contestataires se demandent quel sera l'impact de l'opéra électronique sur les pyramides. Rayons lasers et autres effets spéciaux font en effet partie du spectacle. De plus, il faudra aménager le plateau des pyramides pour recevoir les 50 000

spectateurs espérés par le ministère de la culture organisateur de l'événement. Des réserves qui reflètent les sentiments d'une bonne partie de l'opinion et qui ont obligé le gouvernement à céder sur plusieurs points : le ministre de la culture a annulé la pose du pyramidion de la discorde ; le ministre du tourisme a indiqué qu'il n'y aurait pas d'alcool sur le site (une mesure qui ne concernera sans doute que les Égyptiens).

Au-delà de la polémique, il y a aussi une énorme indifférence. Le 1^{er} janvier ne marquera le début de l'an 2000 que pour les catholiques, Levantins et étrangers vivant en Égypte soit 1 % à peine de la population. Pour 99 % des autres habitants de la vallée du Nil, l'an 2000 ne correspond pas à leur calendrier. Pour les 55 millions de musulmans (plus de 90 % de la population), le jour de l'an sera fêté en avril et l'on ne sera alors qu'en l'an 1421 de l'Hégire. Un calendrier qui débute avec l'émigration du prophète Mahomet de La Mecque à Médine en 622 de l'ère chrétienne (la différence entre 1378 et 1421 s'explique par le fait que l'année lunaire est onze jours plus courte que l'année solaire). Les chrétiens ne sont pas logés à meilleure enseigne. Les coptes orthodoxes, qui constituent plus de 90 % des chrétiens d'Égypte, ne célébreront qu'en septembre l'avènement de l'an de grâce

1717. Leur calendrier débute en 283, en commémoration des martyrs de l'Église d'Alexandrie - conséquence de la décision de Dioclétien d'éradiquer le christianisme de l'empire romain. Même Noël ne sera célébré par les coptes que le 7 janvier qui, hâsard des calendriers, tombe à la veille de la fête du Fitir marquant la fin du jeûne de ramadan.

En fait, le calendrier copte ne concerne pas seulement les chrétiens. Tous les paysans d'Égypte continuent à labourer, semer et récolter au gré de ces dates. Détail important, ce sont les mois qui comptent, et non les années. Un héritage direct des anciens Égyptiens qui remettaient l'année à zéro avec l'avènement de chaque pharaon. Ils auraient pratiqué un calendrier perpétuel et l'on serait en 5200 (plus ou moins quelques dizaines d'années) puisque c'est à cette époque que les égyptologues font remonter la plus vieille dynastie connue. Parler de Millennium n'a donc pas de sens pour la majorité des Égyptiens, qui, n'ayant jamais vécu la terreur de l'an mille vous répliquent : « Quand, moins pressés, vous serez, comme nous, au sixième millénaire, vous comprendrez que les dates comme le temps sont très relatifs. »

Où serez-vous le 31 décembre à minuit ?

Retrouvez le guide complet des réveillons de l'an 2000 dans **aden** le 29 décembre avec **Le Monde**



Toutes les Shéhérazade du monde

Une pour toutes. Claude Lelouch combine une intrigue inutilement compliquée pour le plaisir de s'entourer de comédiennes

Film français de Claude Lelouch. Avec Alessandra Martines, Anne Parillaud, Alice Evans, Marianne Denicourt, Olivia Bonamy, Jean-Pierre Marielle, Samy Nacéri, Rüdiger Vogler. (2 heures.)

Il y a d'abord un producteur qui se retrouve en prison. Un vieux flic de la mondaine vient le consulter, car il envisage de tirer un film d'une affaire qu'il a élucidée. Ils énoncent, d'un air pénétré, quelques truismes sur le microcosme du cinéma français. Il y a ensuite trois jeunes actrices, Olga, Irina et Macha, dotées des prénommes des *Trois Sœurs* de Tchekhov, et qui galèrent pour trouver des rôles. Il y a une jeune employée d'Air France dotée davantage d'imagination que de scrupules. Il y a un flic beur avec des problèmes conjugaux. Et, aussi, un chef d'orchestre richissime, l'empereur des boîtes de nuit qui achète le château de Rigny-Ussé, euh..., ah oui ! un président gabonais qui choisit ses ministres à la « roulette africaine » et se balade avec une mallette pleine de dollars pour ses faux frais. Et bien d'autres choses encore. La mafia russe, une jeune indic née le jour de la mort de Ga-

bin, la revue du Lido, le Concorde, François Berléand qui joue les casse-pieds...

Fidèle à son personnage de Monsieur Plus du cinéma français, Claude Lelouch accumule les croisements entre des personnages peu probables, réunis par des situations moins probables encore. Rien de critiquable à cela, rien d'étonnant non plus, voilà trente-cinq ans qu'il pratique de la sorte avec plus ou moins de bonheur.

JONGLEUR LABORIEUX

Plus étonnant et plus critiquable est le côté laborieux de cet échafaudage de fictions emboîtées, d'arnaques absurdes dont on tiendrait pour acquis que la répétition à l'identique (trois fois) les rendrait drôles. On a souvent eu l'impression que Lelouch concevait le cinéma comme un art proche de celui du jongleur ou de celui du prestidigitateur. Même en trouvant cette approche un peu faible, il y eut souvent l'occasion d'admirer sa virtuosité, voire la beauté ou l'émotion surgissant impromptu d'un agencement particulièrement habile et élégamment exécuté.

Cette fois, tout semble peser, les morceaux du film paraissent



Samy Nacéri, Alessandra Martines et Jean-Pierre Marielle dans « Une pour toutes », de Claude Lelouch.

de plomb, la manière de les mettre en branle est appliquée. Le jongleur est devenu laborieux, le prestidigitateur a les doigts gourds. Foin de l'histoire, merci pour la métaphore (sur la vie et le spectacle, si plate qu'on vient nous l'expliquer à l'écran au cas où on serait passé à côté), adieu la mise en scène. On se demande un temps ce qui a poussé le réalisateur à se lancer dans cette opération qui évoque une parodie de ses meilleurs films. La réponse est là, en plein écran, c'est le pur plaisir du réalisateur à filmer ses actrices - cette démultiplication de Shéhérazade d'opérette qu'interprètent Alessandra Martines, Anne Parillaud, Alice Evans, Ma-

rianne Denicourt et Olivia Bonamy. Il y a, certes, de pires motifs.

L'une des meilleures scènes du film se trouve au début, lorsque l'inspecteur Marielle, qui s'amuse beaucoup à en faire des tonnes en vieux singe à qui on n'apprendra plus aucune grimace, raconte à un auditoire entièrement féminin quelques croustillantes anecdotes de sa longue carrière (de flic). Comme lui, Lelouch s'entoure de femmes pour raconter une histoire et, comme un gamin, leur attribue des rôles. Il y a un charme et une générosité dans ce jeu-là. De là à dire qu'il y a un film...

Jean-Michel Frodon

viani. Avec Antonio Albanese, Sabrina Ferilli, Tuto Ferro, Lello Arena. (1 h 41.)

LA FIN DE L'INNOCENCE SEXUELLE

Diverses bribes de récit laissent deviner dans ce film passablement abscons le parcours d'un homme depuis son adolescence, de ses déceptions amoureuses à sa lassitude conjugale. Membre d'une équipe de tournage durant un voyage professionnel en Afrique, sa relation adultère avec une jeune femme de l'équipe conduit cependant à la mort accidentelle d'un enfant noir, évoquant soudain la lourde responsabilité de l'homme blanc. C'est du moins ce que l'on devine de cet hallucinant et pompeux projet qui est entrecoupé, par surcroît, de moments élégiaques mettant en scène Adam et Eve, de leur rencontre jusqu'à leur expulsion du paradis terrestre. Les séquences « réalistes » sont filmées avec une glaciation publicitaire de magazine et le propos est d'une rare confusion.

Jean-François Rauger
Film britannique de Mike Figgis. Avec Julian Sands, Saffron Burrows, Stefano Dionisi. (1 h 52.)

d'un road movie la rencontre entre Jack, un jeune rebelle évadé de prison, et Charlotte, une femme au foyer qu'il prend en otage au sortir du cambriolage d'une banque. Ce compagnonnage inopiné va permettre à chacun des personnages de se révéler pour ce qu'il est (lui, un gentil garçon condamné à tort, elle, une épouse lassée par sa vie conjugale avec un pasteur ennuyé comme la pluie), et plus encore de réunir le couple dans une relation sentimentale censément inattendue. En vérité, il n'est pas une seule péripétie de cette comédie qui ne soit prévisible ni un seul rebondissement qui ne semble rabâché, sans rien dire de sa morale démoralisante qui sauve, comme à la parade, les sacro-saintes valeurs de l'american way of life. Contre cet effet de clonage où se duplique désormais à l'infini le gros de la production d'outre-Atlantique (hollywoodienne et indépendante), même Susan Sarandon est impuissante, en dépit du charme et de la qualité de sa présence.

J. M.
Film américain de James Lapine. Avec Susan Sarandon, Stephen Dorff, Elisabeth Moss. (1 h 39.)

LES FUGUEURS

Adapté d'un roman d'Anne Tyler (publié en France sous le titre *Toujours partir*, éd. Stock, 1979), ce film met en scène sous la forme

UNE POUR TOUTES

Lire ci-dessus
FANTASIA 2000
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

Spirit of Life Ensemble
Une formation dirigée par le percussionniste et contrebassiste Daoud-David Williams où se combinent la tradition des grands orchestres, les racines de l'Afrique, le goût pour une musique festive et des arrangements sophistiqués.

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{re}. M^o Châtelet. Les 29, 30 et 31, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Jean-Loup Longnon Septet
Belle équipe au sein de la formation de Jean-Loup Longnon,

l'un des plus beaux sons de trompette, continuateur de l'esprit de Dizzy Gillespie autant que de celui de Miles Davis : Olivier Témime, l'un des jeunes lions les plus actifs du moment, est au saxophone ; François Laudet tient les baguettes, en maître du swing ; Pierre de Bethmann, l'un des trois complices de Prysm, est au piano. Ils sont sept en tout dans un ensemble qui sonne comme s'ils étaient le double, voire le triple. *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{re}. M^o Châtelet. Les 1^{er} et 2 janvier, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Le Magicien d'Oz
de Victor Fleming, avec Judy Garland, Billie Burke, Charley Grapewin, Clara Blondick. Américain, 1939, copie neuve (1 h 40).
VO et VF : Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).

The Misfits
de John Huston, avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift. Américain, 1960 (2 h 05).
VO : Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89).

La Porte de l'enfer
de Teinosuke Kinugasa, avec Machiko Kyo, Kazuo Hasegawa, Isao Yamagata. Japon, 1953 (1 h 25).
VO : Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09).

That Uncertain Feeling
de Ernst Lubitsch, avec Merle Oberon, Melvyn Douglas. Américain, 1941, noir et blanc (1 h 24).
VO : Le Champo, 5^e (01-43-54-51-60).

To Be or Not To Be
de Ernst Lubitsch, avec Carole Lombard, Jack Benny, Robert Stack. Américain, 1942 (1 h 40).
VO : Le Champo 5^e (01-43-54-51-60).

Le Voyage au centre de la terre
de Henry Levin, avec Pat Boone, James Mason, Arlene Dahl, Diane Baker. Américain, 1959 (2 h 10).
VO : Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89).

FESTIVALS
Jacques Becker
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5^e (01-43-54-42-34).
Stanley Kubrick
Le Champo, 5^e (01-43-54-51-60).
Le Noël des enfants au cinéma
Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65).
Panorama du western
Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).
Splendeurs de la comédie musicale
Mac-Mahon, 17^e (01-43-80-24-81).

VIDÉOTHÈQUE
Quasimodo, le bossu de Notre-Dame (William Dieterle, 1939), avec Charles Laughton, Maureen O'Hara (à partir de huit ans) : le 29, 15 heures ; *L'Une et l'Autre* (René Allio, 1967) : le 29, 16 h 30 ; *Little Odessa* (James Gray, 1994) : le 29, 19 heures ; *Le Saut dans le vide* (Marco Bellocchio, 1979) : le 29, 21 heures.
Vidéotheque de Paris, 2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 1^{re}. M^o Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. 30 F.

CINÉMATHÈQUE
La Danse de mort (Marcel Cravenne) : le 29, 19 heures ; *La Ronde* (Max Ophüls, 1950) : le 29, 21 heures.
Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16^e. M^o Trocadéro. Tél. : 01-56-26-01-01. 29 F.

TROUVER SON FILM
Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES
Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Le Costume
de Mothob Mutloaste, d'après Can Themba, mise en scène de Peter Brook. *Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10^e*. M^o Gare-du-Nord. Du mardi au vendredi, 20 h 30 ; le samedi, 16 heures et 20 h 30. Relâche le 31 décembre et le 1^{er} janvier. Tél. : 01-46-07-34-50. De 50 F à 140 F. Jusqu'au 29 janvier.
Je suis un saumon de et avec Philippe Avron.
Théâtre Rive Gauche, 6, rue de la Galvée, Paris 14^e. M^o Edgar-Quinet. Du mardi au samedi, 21 heures ; le dimanche, 15 heures. Tél. : 01-43-35-32-31. De 100 F à 190 F. Jusqu'au 9 janvier.

L'Orestie
d'Eschyle, mise en scène de Georges Lavaudant.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudiel, Paris 6^e. M^o Odéon. Du mardi au samedi, 19 h 30 ; le dimanche, 15 heures. Relâche le 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier. Tél. : 01-

44-41-36-36. De 30 F à 180 F. Jusqu'au 15 janvier.

Ubu déchaîné
de Richard Demarcy, d'après Alfred Jarry, mise en scène de Richard Demarcy et Vincent Mambachaka.
Théâtre international de langue française, parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 16 heures. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à 120 F. Jusqu'au 15 janvier.

La Belle au Bois dormant
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet et orchestre de l'Opéra national de Paris. David Coleman (direction). Rudolf Noureev (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11^e. M^o Bastille. Les 29 et 30, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 420 F. Jusqu'au 21 janvier.

Tango Passion
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Du lundi au dimanche, 20 h 30 ; matinées à 15 heures les 2, 8 et 9 janvier. Relâche le 6 janvier. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 320 F.

Le Grand Mousse
Danses du Maroc.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 18^e. M^o Pigalle. Les 29 et 30, 20 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 120 F.

La Vie parisienne
d'Offenbach. Chanteurs et musiciens de l'Atelier Marinno, Corinne Mamet (direction), Philippe Ermelier (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. M^o Goncourt. Le 29, 21 heures ; le 31, 18 heures et 21 heures ; le 1^{er} janvier, 16 h 30 ; le 2, 15 heures. Tél. : 01-48-06-72-34. 130 F.

Staël
Bateau-théâtre la Balle-au-bond, quai Malaquais (passerelle des Arts), Paris 6^e. M^o Pont-Neuf. Le 29, 21 h 30. Tél. : 01-40-51-87-06.

Henri Dès
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. M^o Opéra. Jusqu'au 2 janvier, 14 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 135 F.

Jacques Haurougé
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6^e. M^o Odéon. Jusqu'au 31, 14 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. 80 F.

Tahar Fergani
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15^e. M^o Boucicaut. Le 29, 20 h 30. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

DERNIERS JOURS
30 décembre : **Ballet de l'Opéra national de Paris**
George Balanchine : *Capriccio*. Michel Kelemenis : *Réversibilité*. José Montalvo : *Le Rire de la lyre*.
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. M^o Opéra. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 255 F.
L'Incorruptible
d'Hugo von Hofmannsthal, mise en scène de Philippe Adrien.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6^e. Tél. : 01-44-39-87-00. De 85 F à 160 F.

Le Vent dans les saules
de Daniel Soulier, d'après Kenneth Grahame, mise en scène de Daniel Soulier.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16^e. Tél. : 01-53-65-30-00. De 30 F à 70 F.

Le Parfum de l'encre, peintures chinoises
Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez, Paris 8^e. Tél. : 01-45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. 30 F.
31 décembre : **Au cœur du baroque**
Bibliothèque-musée de l'Opéra, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. De 10 heures à 17 heures. Fermé les jours fériés. Tél. : 01-47-42-07-02. 30 F.

Henri Michaux
Victor Segalen
Bibliothèque nationale de France, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2^e. Tél. : 01-53-79-59-59. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. 48 F.

Casse-noisette
Ballet Béjart Lausanne. Yvette Horner. Orchestre Colonne. Edmon Colomer (direction). Maurice Béjart (chorégraphie).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Tél. : 01-40-28-28-40. De 30 F à 345 F.

NOUVEAUX FILMS

KAOS II

En 1984, les frères Taviani réalisaient *Kaos*, adapté de quatre des *Nouvelles pour une année* de Luigi Pirandello. Leur nouveau film est relié à ce *Kaos* original à la fois par son inspiration pirandellienne et par le fait qu'un des deux sketches qui le composent est situé en Sicile. Intitulé *Les Deux Séquestrés*, ce dernier met en parallèle deux événements qui ont eu lieu à un siècle de distance au même endroit, le mont Ballaro. D'une part, inspiré d'un fait divers qui a récemment défrayé la chronique en Italie, la séquestration de l'enfant d'un « repentant » par la mafia. D'autre part, inspiré d'une nouvelle de Pirandello, l'enlèvement

d'un médecin par une famille de paysans au début de ce siècle. *Felice*, l'autre sketch de ce film, se passe à Rome dans les années 30 et a pour protagoniste principal un chanteur d'opéra qui, contraint de gagner sa vie comme comptable sous le pouvoir fasciste, rit d'un rire inextinguible durant son sommeil, comme pour mieux compenser l'humiliation de son existence. Le principal écueil de ce film, dont le thème fédérateur est manifestement la violence, est de tomber dans le piège de cette violence, de ne pas laisser respirer, ni le récit, ni l'histoire, ni les personnages.

Jacques Mandelbaum
Film italien de Paolo et Vittorio Ta-

LOUEZ POUR LE RÉVEILLON

MONTPARNASSE
Loc. 01 43 22 77 74

CLAUDE BRASSEUR **MICHEL BOUQUET**



A TORTS ET A RAISONS

de **RONALD HARWOOD**
texte français de **DOMINIQUE HOLLIER**
mise en scène de **MARCEL BLUWAL**
FABRICE EBERHARD

GENO LECHNER **BEATA NILSKA**
FRANCOIS FEROLETO

"Claude Brasseur et Michel Bouquet sont tout simplement prodigieux." FRANCE-INTER
"Un éblouissement." LE FIGARO
"Un spectacle fort." LE CANARD ENCHAÎNÉ
"Le sujet est passionnant." LES ÉCHOS
"Tout est clair, simple et fort dans la mise en scène de Bluwal. Brasseur atteint une intensité de jeu exceptionnelle. De l'excellent théâtre." JDD
"Bouquet jingle entre maîtrise et don de soi, perfection et spontanéité." TÉLÉRAMA

100^e

France Inter LE FIGARO PREMIÈRE Télérama fmc

AU RESTAURANT DU 1^{er} ETAGE, FORMULE DINER-SPECTACLE 340 F

le premier bal de l'an
2000
8 et 9 janvier



Wasis Diop
Les Voisins du Dessus
DJ Valentin

José Montalvo
Michel Reilhac

cit  de la musique
  Porte de Pantin
01 44 84 44 84

Les connétables

par Pierre Georges

LA BOUGIE, toujours. Et encore, faute de lampe à huile ! Un petit bonheur de lecture, comme d'actualité. Une lettre écrite à Hauteville House, le 14 avril 1870, par le proscrit de Guernesey, Victor Hugo. Elle est intitulée « Les sauveteurs » et adressée à « Messieurs les connétables de Saint-Pierre-Port ».

Voici le texte : « En ce moment de naufrages et de sinistres, il faut encourager les sauveteurs. Chacun, dans la mesure de ce qu'il peut, doit les honorer et les remercier. Dans les ports de mer, le sauvetage est toujours à l'ordre du jour. » Victor Hugo précise alors qu'il a en sa possession une bouée et une corde de sauvetage, « modèles exécutés spécialement pour moi par l'excellent fabricant Dixon, de Sunderland ». « M'en servir pour moi-même, cela peut se faire attendre. Il me semble meilleur d'en user dès aujourd'hui en offrant, comme publique marque d'estime, ces engins de conservation de la vie humaine à l'homme de cette île auquel on doit le plus grand nombre de sauvetages. Vous êtes nécessairement mieux renseignés que moi. Veuillez me le désigner (...) ».

Et Victor Hugo de revendiquer l'« honneur » de faire remettre au sauveteur émérite la ceinture et la bouée. Ce qui fut fait. Les connétables se réunirent et convinrent que si un homme avait bien mérité, c'était le capitaine Abraham Martin, maître de port, avec quarante-cinq sauvetages. C'est donc à lui que revinrent les deux engins sur lesquels Victor Hugo écrivit : « Donnés comme publique marque d'estime au capitaine Abraham Martin. »

Et nos connétables de France alors, tous revenus de vacances, toutes voiles dehors, par la dernière marée, la dernière tempête ? Qui vont-ils désigner ? Et des plus méritants ! C'est curieux, et même un peu étrange, quand, privés de tout, et d'abord de l'image télévisée,

vous parviennent le fracas et les rumeurs d'une tempête politique post-tornade. Mais que font les connétables ? Et d'abord la grande connétable des verts environnements. Pauvre d'elle ! Son image est désormais toute brouillée et la voici à la clinique des ministres mazoutés. Dominique Voynet a évidemment fait une erreur, ce qui, en politique, signifie une faute. Mais le plus étonnant, du moins à l'entendre, c'est qu'elle ne veut pas en convenir. Bien plus, elle patauge, elle s'enfoncé, mêlant des considérations incongrues sur le sort comparatif des pêcheurs de corail et des pêcheurs d'Atlantique. Elle enguirlande son monde. Elle dénonce la très commode « pression médiatique ».

Les médias n'ont demandé à M^{me} Voynet ni de partir aux îles ni d'en revenir. Ni même d'être ministre. Mais il se trouve qu'elle l'est, ministre, et que quelque part cela crée des devoirs. Celui notamment d'être là quand il le faut et où il le faut. Pas pour les caméras, mais pour les citoyens et les concitoyens.

Cela s'appelle la solidarité et la responsabilité. Non pas qu'il faille tenir pour personnellement responsables les connétables des bateaux qui se brisent en deux ou des tornades qui cassent tout sur leur passage. Ni Jacques Chirac ni Lionel Jospin, revenus précipitamment de vacances, ne pouvaient rien à une tempête très fin de siècle. Simplement être là, vouloir être là, c'est signifier l'État.

C'est aussi simple que cela. Et pas plus qu'on ne somme Dominique Voynet de prendre son seau, sa pelle et ses bottes pour récolter les galettes noires, on n'attend de Jacques Chirac et de Lionel Jospin qu'ils grimpent aux pylônes électriques pour rétablir le courant. Simplement, les connétables savent, avec Victor Hugo, qu'il faut encourager les sauveteurs.

Un ancien trésorier du RPR renvoyé en correctionnelle

L'ANCIEN TRÉSORIER du RPR, Jacques Oudin, l'élu RPR isérois, Michel Hannoun, et 25 autres prévenus ont été renvoyés, le 20 décembre, devant le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine), dans l'affaire FJM. Poursuivies pour des faits d'abus de biens sociaux, recel, favoritisme et trafic d'influence, ces personnes sont soupçonnées d'avoir participé à un système de fausse facturation, organisé à partir de la SARL FJM (La Celle-Saint-Cloud), spécialisée dans les conseils financiers aux collectivités locales. L'accusation affirme que M. Donzet avait organisé autour de FJM une nébuleuse de sociétés françaises et étrangères (Mythra, Gaia, Millfield, Andstir, Jambis) offrant un écran opaque à un système de fausses factures, de trafic d'influence, de financement politique et de constitution de caisses noires. Les entreprises complices auraient obtenu des « informations privilégiées » sur des travaux publics à l'occasion des appels d'offres. M. Donzet a reconnu les faits. M. Hannoun a toujours nié les accusations portées contre lui. Selon l'enquête, plus de 40 millions de francs auraient été détournés entre 1986 et 1992.

M. Léotard bénéficie d'un non-lieu dans une affaire immobilière

L'ANCIEN MINISTRE (PR) François Léotard, ancien maire de Fréjus (Var), a bénéficié, le 20 décembre, d'une ordonnance de non-lieu dans une affaire immobilière instruite par le juge d'instruction Philippe Lombard, au tribunal de Draguignan (Var). M. Léotard avait fait l'objet d'une plainte contre X pour « prise illégale d'intérêt » en septembre 1997, déposée par la famille Duplessis. Les plaignants lui reprochaient d'avoir profité de sa qualité de maire pour faire acheter illégalement, par la commune, une zone de 48 hectares, jouxtant sa maison personnelle et appartenant aux Duplessis. Estimant « qu'il n'existe pas de charges suffisantes contre quiconque », le juge d'instruction a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre.

DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE** : Philippe Vasseur, député (DL) du Pas-de-Calais, conseiller régional et maire de Saint-Pol-sur-Ternoise, a annoncé son retrait de la vie politique dans un entretien à *La Voix du Nord* du 28 décembre. Ancien directeur de la rédaction économique du *Figaro*, M. Vasseur est député depuis 1986. « Je suis un peu lassé de la politique », explique l'ancien ministre de l'Agriculture, qui indique qu'il démissionnera prochainement de tous ses mandats.

■ **G 8** : les ministres des finances du G 8 se réuniront le 8 juillet 2000 à Fukuoka avant le sommet de Nago (21-23 juillet), a annoncé mardi 28 décembre le porte-parole du gouvernement japonais. Les ministres des affaires étrangères se réuniront les 12 et 13 juillet à Miyazaki. Fukuoka et Miyazaki sont situées sur l'île de Kyushu. Le sommet du G 8 se tiendra sur l'île d'Okinawa, à Nago. — (Reuters.)

■ **IRAK-BAHREÏN** : un ferry-boat est arrivé lundi 27 décembre en Irak en provenance de Bahreïn, inaugurant la première liaison maritime entre les deux pays depuis 1990. Le Djebel Ali-1, battant pavillon des Emirats arabes unis, est arrivé au port d'Oum Qasr, sur le Golfe, avec 200 passagers à bord. Ce ferry effectuée depuis novembre 1998 la liaison entre Dubai, dans le nord des Emirats arabes unis et Oum Qasr, la première liaison maritime avec l'Irak depuis la mise en place d'un embargo multiforme après l'invasion irakienne du Koweït, en 1990. — (AFP)

Le Monde

MERCREDI 29 DÉCEMBRE 1999

Nouvelle vague de violences interreligieuses aux Moluques

Des centaines de victimes dans l'archipel indonésien

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

En l'espace d'un mois, une nouvelle vague de violences interreligieuses a fait des centaines de victimes aux Moluques, l'ancien « archipel aux Epices », situé entre les Célèbes et l'Irian Jaya. Ces derniers jours, les affrontements les plus graves entre chrétiens et musulmans auraient fait près de 130 morts sur l'île de Buru, qui abrite un pénitencier de triste renom. Des dizaines de morts ont également été dénombrés sur les îles voisines d'Amboine, qui abrite le chef-lieu de cette province indonésienne, et de Séram.

Autrefois vanté pour la coexistence tranquille qui y prévalait entre confessions, cet archipel de quelque 2 millions d'habitants s'est enflammé de janvier à mars 1999, quand des violences y ont déjà fait des centaines de morts. Dépêchée sur place par l'armée, une commission mixte de conciliation y a un peu calmé le jeu jusqu'à fin juillet, lorsqu'une deuxième vague d'affrontements entre chrétiens et musulmans a eu lieu. L'actuelle vague de violences s'est ouverte fin novembre quand, en l'espace d'une seule journée, plus de quarante personnes ont été tuées à Amboine.

Des envois successifs de renforts militaires et le transfert à l'armée, le 7 décembre, de la responsabilité du maintien de l'ordre sont restés sans

effet. L'accueil populaire réservé, le 12 décembre, au président Abdurrahman Wahid et à la vice-présidente, Megawati Sukarnoputri, au cours d'une brève visite à Amboine, a souligné la lassitude de la population mais n'a pas pour autant mis fin aux violences. Depuis le début de l'année, des dizaines de milliers de gens, notamment la minorité chinoise, ont fui l'archipel. Des dizaines de villages, d'églises et de mosquées ont été incendiés. La vie est paralysée et le cap du millier de morts a été franchi, selon des organisations non gouvernementales.

« CONTREBANDE D'ARMES »

Les chrétiens ont été longtemps majoritaires aux Moluques, mais deux décennies de transmigration officielle, à partir des autres îles de l'Indonésie, ont abouti à un équilibre entre chrétiens et musulmans et à un mélange des populations. Les premiers ressentent, en particulier, le dynamisme commercial des migrants. Mais, en dépit d'un tourisme naissant, le développement de l'archipel a été lent, notamment en raison du déclin du commerce du clou de girofle et de la muscade. L'atmosphère y était donc volatile depuis longtemps quand le régime autocratique de Suharto s'est effondré en 1998. Depuis, la haine, l'incompréhension et les rumeurs y ont fait exploser la cohabitation.

On y parle également de provo-

cations. Le 10 décembre, un vice-président de l'Assemblée nationale a estimé que l'armée « et les commandants militaires locaux devaient vérifier si les armes [utilisées par les émeutiers] appartiennent à leurs troupes ou ont été obtenues ailleurs ». Début 1999, chrétiens et musulmans se sont affrontés à coups de machettes, de pieux et de sabres. Ils disposeraient désormais de fusils automatiques et même de fusils à lunette. « S'il n'y a pas de preuves que l'armée et la police fournissent des armes aux parties rivales, il doit y avoir contrebande d'armes », a ajouté un député. Des habitants accusent, sans autres précisions, certaines unités de prendre le parti de l'adversaire, d'organiser des rackets de protection ou encore d'intervenir trop tard en cas d'affrontements.

Quoi qu'il en soit, aucune solution ne semble se profiler. A défaut d'autres choix, le président indonésien prêche la modération et la réconciliation. « Cela s'est produit si soudainement. Nous n'avons aucune idée des raisons pour lesquelles les combats ont repris. Il doit donc bien y avoir quelqu'un qui veut une guerre civile à Amboine », a déclaré un officier indonésien lorsque les violences ont repris fin novembre. Depuis, le feu semble se déplacer d'une île à l'autre, sans que rien puisse l'éteindre.

Jean-Claude Pomonti

Le foie gras, pomme de discorde belgo-belge

BRUXELLES

de notre correspondant

L'effet euphorisant du mariage princier entre Philippe et Mathilde sur le moral des Belges est en train de s'estomper doucement, et la querelle communautaire entre Flamands et Wallons fait un retour remarqué par un biais inattendu : celui du foie gras, dont les Belges font une consommation abondante en cette période.

Il est traditionnel de voir les organisations de défense des animaux se mobiliser au moment de Noël pour sensibiliser la population à la torture que constitue à leurs yeux le gavage des canards et des oies permettant de provoquer cette stéatose hépatique qui rend le produit succulent. Ces contempteurs du foie gras sont particulièrement actifs en Flandre, et leur campagne a reçu l'appui des chaînes de télévision, qui ont diffusé des images assez impressionnantes pour illustrer la souffrance des palmipèdes. La nouvelle ministre de la santé, l'écologiste flamande Magda Alvoet, se propose de faire voter prochainement par le Parlement une loi bannissant le gavage sur tout le territoire du royaume.

Or il se trouve que 75 % des exploitations agricoles belges se livrant à l'élevage des oies ou des canards mulards en vue d'obtenir du foie gras se trouvent en Wallonie. Depuis juillet 1999, le ministre de l'Agriculture de la région wallonne se trouve être le socialiste José Happart, ancien bourgmestre des Fourons, qui entretient depuis toujours des rapports assez tendus avec l'autre communauté linguistique du royaume. « Nous entrerons en résistance ! », a menacé M. Happart, évo-

quant le cas où une majorité parlementaire se dégagerait pour bannir le foie gras des provinces belges.

Les défenseurs des animaux s'appuient sur un sondage récent qui indique que près de 8 Belges sur 10 seraient favorables à l'interdiction du gavage. Curieusement, les opposants à cette méthode se retrouvent dans une proportion équivalente chez les personnes qui consomment ce produit et chez ceux qui n'en ont jamais goûté. Les premiers estiment sans doute que l'on peut en manger avec moins de mauvaise conscience si les manipulations nécessaires à son obtention sont effectuées dans un pays étranger, en France notamment.

EN MOINS DE DIX SECONDES

Les producteurs wallons de foie gras se sont, eux, lancés dans une contre-offensive médiatique. Ainsi, *Le Soir* de Bruxelles, dont la ligne éditoriale de défense intransigente des intérêts francophones s'affirme chaque jour un peu plus, a envoyé un reporter chez Christian Many, éleveur de canards à Thorambais-les-Béguines. Voici son compte rendu d'une séance de gavage : « Voici la gaveuse hydraulique : un réservoir de maïs tièdement mouillé doté d'un « embuc », un tube court en acier inoxydable de 1 centimètre de diamètre à introduire dans l'oesophage de l'animal. Christian Many emploigne le premier cou avec dextérité. Injecte doucement la dose. Caresse l'animal d'une main calme. Moins de dix secondes après, le canard est gavé. »

Luc Rosenzweig

Hervé Morin

OUVERTURES PROLONGÉES JUSQU'À 20 H

LUNDI 27, MARDI 28, MERCREDI 29, ET JEUDI 30 DÉCEMBRE

